



BARÈME DU GEVES 2023

grandes cultures

Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés Et des Semences



GEVES

Expertise & Performance

www.geves.fr



GEVES

Expertise & Performance

SOMMAIRE

Le GEVES en quelques mots	3
Rôle et reconnaissance	4
Passer commande	5
Vos contacts au GEVES	6
Fourniture des échantillons à la SNES	7
Commander une analyse	9
Toutes espèces	10
Betteraves - Chicorées - Pomme de terre	14
Protéagineux	18
Céréales	22
Fourragères	27
Espèces en mélange	34
Plantes à fibre	35
Maïs et Sorgho	37
Oléagineux	40
Micro-nettoyage	44
Cytologie	45
Radiographie 2D et tomographie	46
Biostimulation, Biocontrôle, Evaluation traitement	47
Préparations spécifiques : inoculum, matériel référence	48
Appui à la filière	49
Conditions Générales de Vente	53

Le GEVES, un organisme officiel unique en France

Le GEVES est un **Groupe d'Intérêt Public** (GIP) dont les administrateurs sont :



✓ Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) pour 60%



✓ Le Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) pour 20%



✓ L'interprofession des semences et plants (SEMAÉ) pour 20 %

Cette structure juridique assure son impartialité et sa neutralité dans un esprit de service public.

Le statut de GIP lie l'Etat, la recherche et les représentants professionnels garantissant ainsi une bonne prise en compte des enjeux de la filière.

Gouvernance du GEVES

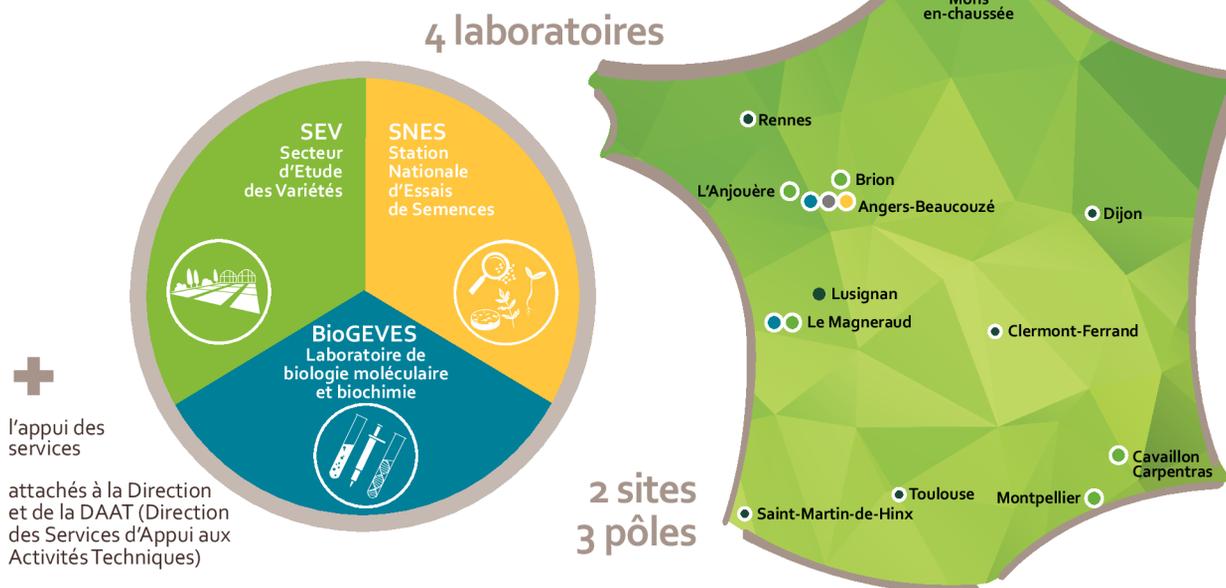
Le conseil d'administration du GIP GEVES est composé de 13 membres :

6 représentants d'INRAE - 2 représentants du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

2 représentants de SEMAE - 2 représentants du personnel GEVES - Le président du CTPS

ainsi que d'un commissaire du gouvernement (Ministère de la Recherche) et d'un contrôleur d'Etat.

Organisation du GEVES en 3 secteurs techniques



Le GEVES a des missions officielles liées à la réglementation et donc met en place les études et les développements méthodologiques nécessaires :

- ▶ à l'inscription des variétés végétales nouvelles au Catalogue officiel français
- ▶ à la protection juridique du droit des obtenteurs
- ▶ aux analyses officielles dans le cadre des mandats LNR Semences et Plants, OGM et Santé des Végétaux (ORNQ-matrice semences)

Le GEVES assure également la coordination nationale de la conservation des ressources phytogénétiques pour le compte du Ministère en charge de l'agriculture.

Le GEVES est Laboratoire National de Référence pour :

- ▶ la détection d'OGM : OGM dans le maïs (semences) et soja, colza et lin (semences et parties végétatives) par Arrêté du 19 octobre 2011
- ▶ l'évaluation de la qualité des semences et plants par Arrêté du 1er mars 2017
- ▶ dans le domaine de la santé des végétaux par Arrêté du 20 novembre 2020

Le GEVES est laboratoire agréé sur certaines analyses de qualité sanitaire

Le GEVES est accrédité ISTA sur l'ensemble des espèces, effectue des analyses officielles notamment pour l'export des semences :

- ▶ à destination de certificats ou passeports phytosanitaires ainsi que de Bulletins Internationaux oranges (BIO) et bleus (BIB).
- ▶ Il propose des prestations pour toute demande d'analyse ou d'expertise dans ses domaines de compétences.

Les activités

Pour accomplir ses missions, le GEVES conduit des activités de :

- ▶ Description des variétés et évaluation du progrès génétique
- ▶ Appréciation de la qualité des semences et plants
- ▶ Recherche méthodologique
- ▶ Gestion de ressources génétiques
- ▶ Formations
- ▶ Qualifications
- ▶ Conseils et expertises
- ▶ Coopération internationale
- ▶ Animation technique du réseau national des laboratoires semenciers d'analyse de la qualité des semences
- ▶ Organisation d'essais inter-laboratoires (EIL)
- ▶ Communication

FOCUS

Reconnaissance Qualité et Accréditations

Le GEVES bénéficie d'un système de Management Qualité (SMQ) global et harmonisé.

Le GEVES dispose de :

- ▶ La certification ISO 9001 version 2015 (BioGEVES et Évaluation de la valeur Agronomique Technologique et Environnementale des variétés) depuis 2009
- ▶ L'Accréditation GEVES de laboratoires SNES et BioGEVES par le Cofrac selon la norme ISO 17025 :
 - Site GEVES Beaucouzé : Cofrac N°1-1316 (depuis 2002).
 - Site GEVES du Magneraud : Cofrac N°1-6176 (depuis 2004).
- ▶ L'Accréditation par l'ISTA depuis 2001 (N°FRDL0200) pour les analyses de semences.
- ▶ L'Habilitation par l'OCVV pour les évaluations variétales au champ et tests de résistance variétale en conditions contrôlées

Le GEVES a obtenu l'agrément CIR en tant qu'organisme exécutant des travaux de recherche et développement (R&D) pour le compte d'entreprises. Les dépenses relatives à des opérations confiées au GEVES peuvent être retenues dans l'assiette des dépenses du CIR.



Analyses de la qualité des semences à la **SNES**



FORMULER DES DEMANDES D'ANALYSE EN LIGNE

<https://dsn.geves.fr/dsn2>

- Saisir votre demande
- Joindre le récapitulatif de votre demande avec votre échantillon

Pour une meilleure efficacité,
privilégiez les demandes en ligne



FORMULER DES DEMANDES D'ANALYSE PAR COURRIER

- Compléter le formulaire correspondant à votre demande (Demande Bio ou Bon de Commande analyses) et le joindre à votre échantillon
- Envoyer l'échantillon à
GEVES - Service clients SNES
3 rue Henri Becquerel - CS 90024
49071 Beaucouzé Cedex

Analyses biochimiques et biomoléculaires à **BioGEVES**



FORMULER DES DEMANDES PAR MAIL

biogeves.analyses@geves.fr



FORMULER DES DEMANDES D'ANALYSE PAR COURRIER

- Envoyer l'échantillon à

Pôle détection

BioGEVES

25 rue Georges Morel - CS 90024
49071 Beaucouzé Cedex

Pôle génotypage ou biochimie

BioGEVES - Le Magneraud

CS 40052 - Saint-Pierre d'Amilly
17 700 Surgères

Tester une variété **au SEV**



DEMANDER UN TEST AU CHAMP de type DHS - (Distinction Homogénéité Stabilité)

celine.delarue@geves.fr

GEVES - Service clients SEV
25 rue Georges Morel - CS 90024
49071 Beaucouzé Cedex

Vos contacts au GEVES

Pour contacter un agent GEVES par mail : prenom.nom@geves.fr

Contacts

Appui à la filière
Formation, EIL,
Audit...

Thibaut
Decourcelle
02 41 22 58 17



Fabienne
Brun
02 41 22 58 91



EIL :
eil.semences@geves.fr

FORMATION :
formation.semences@geves.fr

AUDIT :
audit.semences@geves.fr

SNES / LNR :

BioGEVES :

SEV :

Caroline
Le Quilliec
05 17 06 96 12



Rachel
Tessier
02 41 22 85 93



Contacts Direction SNES :



Directrice
Clotilde Polderman-Roussille
02 41 22 58 10



Assistante
Estelle Bertel
02 41 22 58 02

Contacts Service Clients SNES :

service.clients@geves.fr



Directrice service clients et échantillonnage
Alice Richard Jolly - 02 41 22 58 13

• Service Clients SNES

02 41 22 58 28

Contacts Techniques SNES :



Directrice du laboratoire d'analyses physiques
Aurélie Charrier - 02 41 22 58 40

- Radiographie 2D/3D
- Pureté, Micro-nettoyage
- Teneur en eau
- Botanique

Sherif Hamdy 02 41 22 58 30
Philippe Pannetier 02 41 22 58 43
Céline Herbert 02 41 22 58 30
Diogo Tobolski 02 41 22 58 94



Directrice du laboratoire de germination
Sylvie Ducournau - 02 41 22 58 70

- Espèces Florales, Potagères, Ligneuses et Légumineuses, Sylvicoles
- Betteraves, Espèces Potagères, Graminées fourragères
- Espèces de grande culture

Valérie Blouin 02 41 22 58 78
Pierre Soufflet 02 41 22 58 82
Philippe Garreau 02 41 22 58 77



Directrice du laboratoire de pathologie
Valérie Grimault - 02 41 22 58 50

- Qualité sanitaire
- Résistance variétale
- Evaluation traitements semences

Isabelle Serandat 02 41 22 58 54
Laurent Guyot 02 41 22 58 59
Sophie Perrot 02 41 22 58 58
Geoffrey Orgeur 02 41 22 58 56

Contacts BioGEVES :

biogeves.analyses@geves.fr



Directeur
René Mathis
02 41 22 58 34



Relation client
Caroline Le Quilliec
05 17 06 96 12



Pôle Détection
Thomas Baldwin
02 41 22 58 39



Pôle Biochimie
Patricia Lem
05 17 06 96 13



Pôle Génotypage
Arnaud Remy
05 17 06 96 17

Contacts SEV :



Direction SEV
Fabien Masson
02 41 22 85 91



Service clients SEV
Céline Delarue
02 41 22 86 00
(essais aux champs)

Fourniture des échantillons à la SNES

Les renseignements listés sur le bon de commande d'analyses à la SNES, sont indispensables pour l'enregistrement des échantillons et en particulier :

- Semences traitées et le nom commercial du procédé de traitement. Aucun échantillon traité ne sera accepté pour analyse sans ces informations.
- Masse de Mille Semences (MMS, anciennement PMG). Cette information est nécessaire pour le calcul du poids des sous échantillons pour les analyses de bactériologie, mycologie et virologie. Si elle n'est pas renseignée, elle sera facturée.
- Taille d'échantillon. Sauf indication contraire, la taille de l'échantillon à fournir est exprimée en nombre de semences.

La taille d'échantillon indiquée correspond à la taille minimale fixée par la méthode (des tailles supérieures pouvant être proposées). Si vous ne disposez pas de la quantité demandée et souhaitez faire l'analyse sur la totalité des semences envoyées, vous devez l'indiquer lors de votre demande.

Dans le cas contraire, l'analyse sera mise en attente et nous vous contacterons. Vous pourrez alors :

- envoyer un nouvel échantillon
- nous donner votre accord de réaliser l'analyse sur la totalité des semences fournies.

Les analyses ne sont pas réalisées sur des échantillons OGM.

Merci de nous envoyer les semences en cartons et/ou sachets de manière anonyme.

Si vous souhaitez des analyses ne figurant pas au barème (espèces, méthodes particulières...), contactez le Service Clients qui définira avec vous les travaux adaptés à votre attente, la faisabilité et le coût.



QUALITÉ PHYSIQUE ET PHYSIOLOGIQUE

La SNES travaille toujours dans le respect des Règles ISTA, offrant le même niveau de fiabilité de résultats, quel que soit le bulletin définitif demandé.

Qualité physique : fournir les poids minimums prescrits par les Règles de l'ISTA, tableau 2C, colonne 3. Si plusieurs analyses de dénombrements sont demandées sur un même échantillon soumis, fournir les quantités nécessaires pour la réalisation de tous les dénombrements.

Pour les analyses de teneur en eau le délai maximal de réception des échantillons soumis est de 14 jours après l'échantillonnage sur le lot.

Qualité physiologique : l'effectif de 400 semences pour la détermination de la faculté germinative correspond à l'effectif standard des Règles ISTA. Des effectifs moindres, de 200 ou 100 semences sont également possibles, en fonction du besoin de précision. La précision des essais est indiquée dans les tables de tolérance ISTA.

Pour tout essai de germination demandé sans analyse de pureté spécifique, un tri de semences pures est réalisé au préalable, analyse non facturée excepté pour les Graminées (poacées). Cette étape fait partie intégrante de la méthode ISTA d'évaluation de la faculté germinative.

Quantité à fournir pour les contrôles de substrat, la reprise est comprise dans les quantités :

	Papier plat	Papier pour rouleaux	Papier plissé	Sable	Terreau
GE-SUB-1	20 feuilles	12 feuilles	12 feuilles	10 kg	8 kg
GE-SUB-2	20 feuilles	10 feuilles	10 feuilles	1 kg	1 kg
GE-SUB-3	16 feuilles	10 feuilles	2 feuilles	1 kg	1 kg
GE-SUB-4	96 feuilles	16 feuilles	16 feuilles	12 kg	10 kg



QUALITÉ SANITAIRE

Fournir 1 échantillon par prestation demandée avec la quantité correspondante.

Pour toute demande de BIO, la méthode ISTA sera choisie si elle existe.

Virologie : certains types de traitements pouvant affecter l'analyse, il est préférable d'envoyer des semences non traitées. En cas de semences traitées avec un produit virucide, merci de l'indiquer sur le bon de commande.

Fourniture des échantillons à la SNES

Mycologie :

L'analyse sera réalisée par détection sur milieu selon les conditions suivantes :

- sans désinfection superficielle pour la plupart des espèces. Si la présence de saprophytes est trop importante le résultat sera "indéterminé", une nouvelle analyse avec désinfection sera proposée.
- avec désinfection superficielle par défaut pour certaines espèces connues comme ayant une flore saprophyte gênant la lecture.

Si les semences sont traitées une prestation sans désinfection superficielle est indiquée au barème et sera choisie par défaut.

La méthode permettant la détection de plusieurs pathogènes simultanément, les pathogènes principaux sont indiqués en gras dans ce barème et seront toujours indiqués sur le bulletin de résultats. Pour les pathogènes indiqués en non gras, leur présence sera indiquée si leur présence est importante (> 5%) ou si leur demande en a été faite lors de la commande. Pour toute demande de détection d'autres champignons contacter la SNES.

La nomenclature des champignons évoluant, nous modifions les noms de pathogènes pour la suivre. Nous indiquons entre parenthèses les synonymes du pathogène dans l'expression du résultat et sur le barème.

Dans la nomenclature, « sp. » signifie « espèce non identifiée », « spp. » signifie « toutes espèces » et le nom qui précède correspond au genre. Si nous ne pouvons pas déterminer l'espèce nous répondons en donnant le nom de genre suivi de « sp. ».

L'ancienne dénomination étant devenue obsolète, la détection des *Fusarium*, en dehors de l'identification (PA-ID-FUS), sera faite par classement en section. Certains *Fusarium* spécifiques à une espèce resteront dénommés avec le nom de l'espèce (ex : *F. oxysporum* sur cucurbitacées).

Les sections correspondent à la classification de Nelson *et al.* ; 1983, amendée par Burgess *et al.* ; 1994 et mise à jour par les techniques moléculaires (Leslie et Summerell ; 2006, Carter *et al.* ; 2000 ; Aoki et O'Donnel ; 1999, Benyon *et al.* ; 2000).

Ancienne dénomination	Sections actuelles	Principales espèces
<i>Fusarium roseum</i>	<i>Roseum</i>	<i>F. avenaceum</i>
	<i>Discolor</i>	<i>F. culmorum</i> , <i>F. graminearum</i> (<i>Gibberella zeae</i>), <i>F. roseum</i> (<i>F. sambucinum</i>), <i>F. crookwellense</i>
	<i>Arthrosporiella</i>	<i>F. incarnatum</i> (<i>Fusarium semitectum</i>)
<i>Fusarium</i> sp.	<i>Sporotrichiella</i>	<i>F. poae</i> , <i>F. tricinctum</i> (<i>Gibberella tricincta</i>), <i>F. sporotrichioides</i> , <i>F. langsethiae</i>
	<i>Gibbosum</i>	<i>F. equiseti</i> (<i>Gibberella intricans</i>), <i>F. acuminatum</i> (<i>Gibberella acuminata</i>)
<i>Fusarium moniliforme</i>	<i>Liseola</i> ou complexe G. <i>fujikuroi</i>	<i>Gibberella fujikuroi</i> (<i>F. verticillioides</i> , <i>F. subglutinans</i>), <i>F. proliferatum</i>
<i>Fusarium oxysporum</i>	<i>F. elegans</i>	<i>F. oxysporum</i>
<i>Fusarium solani</i>	<i>Martiella - Ventricosum</i>	<i>F. solani</i> (<i>Haematonectria haematococca</i>)

Commander une analyse

A la SNES

Pour un bulletin SNES ou COFRAC ¹

	Tarif
Par bon de commande papier	
Prise en charge par échantillon soumis et établissement d'un bulletin SNES ou COFRAC définitif, en français ou anglais.	9.20
Par internet sur le site DSN	
Prise en charge par échantillon soumis et établissement d'un bulletin SNES ou COFRAC définitif, en français ou anglais.	6.50
Prise en charge spécifique	
Prise en charge par échantillon soumis remis en plusieurs contenants ou supérieur à 2kg nécessitant la préparation d'un échantillon de travail, et établissement d'un bulletin SNES ou COFRAC définitif, en français ou anglais.	38.20
Bulletins supplémentaires, présentation spécifique de résultats, traitement prioritaire	
Bulletin provisoire, en français ou anglais.	4.00
Duplicata de bulletin, en français ou anglais.	2.90
Etablissement d'un tableau ou présentation spécifique de résultats.	30.00
Résultats bruts sous format .csv (saisie des demandes par internet sur le site DSN obligatoire).	0.00
Traitement prioritaire, par échantillon.	18.00

¹ Un bulletin SNES est édité par défaut, excepté pour les essais accrédités COFRAC (indiqués par une *) où un bulletin COFRAC sera édité.

Pour un bulletin international

	Tarif
Par bon de commande papier	
Prise en charge par échantillon soumis et établissement d'un Bulletin International Orange ou Bleu, en français ou anglais, les analyses afférentes étant traitées prioritairement. (EC-01 + SCLI-URBI + BU-FBIODE/BU-FBIBDE)	36.40
Bulletins supplémentaires et demandes de modifications	
Bulletin provisoire, en français ou anglais.	9.20
Duplicata de bulletin, en français ou anglais.	9.20
Ajout de bulletins supplémentaires ou modification des informations à faire figurer sur un bulletin international d'essai (après vérification de la conformité aux règles ISTA).	32.50

A BioGEVES

Prise en charge et résultats

	Tarif
Prise en charge	
Prise en charge des semences traitées.	54.00
Résultats	
Duplicata de rapport d'essai hors photographie.	2.70
Ré-édition de rapport d'essai.	26.80
Présentation spécifique de résultats - Contacter BioGeves.	/

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative				
Supplément pour une analyse en terreau ou en sable si le support principal de l'espèce est le papier plat ou plissé - sur 400 semences.	GE-FG-SUP4	/	/	14.40
Supplément pour une analyse en terreau ou en sable si le support principal de l'espèce est le papier plat ou plissé - sur 200 semences.	GE-FG-SUP2	/	/	7.50
Déterminations complémentaires en plus de la faculté germinative				
Description détaillée des plantules et semences sur 400 semences.	GE-FG-DET	1 250	/	38.50
Description détaillée des plantules et semences sur 200 semences.	GE-FG-DET2	500	/	19.30
Pourcentage d'un type particulier de plantule.	GE-FG-PCPL	/	/	21.40
Fourniture du résultat des répétitions.	GE-FG-REP	/	/	12.40
Durée d'essai supplémentaire demandée				
Durée de 7 jours supplémentaires pour un essai de germination sur 400 semences.	GE-FG-7S4	1 250	/	15.00
Durée de 14 jours supplémentaires pour un essai de germination sur 400 semences.	GE-FG-14S4	500	/	30.20
Durée de 7 jours supplémentaires pour un essai de germination sur 200 semences.	GE-FG-7S2	500	/	7.60
Durée de 14 jours supplémentaires pour un essai de germination sur 200 semences.	GE-FG-14S2	500	/	15.10
Vérification d'espèce				
Vérification d'espèce après germination.	GE-ENR	/	/	8.70
Essais de viabilité au tétrazolium - Pour des résultats dans la semaine, réception des semences le mardi au plus tard.				
Essai au tétrazolium sur 400 semences (hors espèces ornementales et fruitières).	GE-TZ-1	500	/	161.00
Essai au tétrazolium sur 200 semences (hors espèces ornementales et fruitières).	GE-TZ-2	300	/	107.00
Essai au tétrazolium sur 100 semences (hors espèces ornementales et fruitières).	GE-TZ-3	200	/	75.00
Energie				
Energie germinative (dénombrement intermédiaire ; supplément à la faculté germinative). La date de comptage pour l'énergie varie en fonction de l'espèce.	GE-EG	500	/	18.40
Essais de vigueur				
Cold-test sur 400 semences.	GE-CO	1 250	/	64.00
Cold-test sur 200 semences.	GE-CO2	500	/	41.00
Viellissement accéléré sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-VIEI-2	500	/	83.00
Détérioration contrôlée sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-DET-1	500	/	83.00
Test de conductivité globale sur 200 semences sur espèces ISTA. <i>La teneur en eau des semences devant être comprise entre 10 et 14%, l'échantillon doit être soumis en sachet étanche avec mention de sa teneur en eau. A défaut, elle sera déterminée préalablement à l'analyse et facturée en supplément (voir prestation TE-SN-01).</i>	GE-CON-GLO	500	/	53.00
Supplément à l'essai de conductivité si l'échantillon est traité.	GE-CON-SUP NEW	/	/	5.00
Traitement de semences				
Traitement de semences à faire par la SNES. Les semences ne font pas l'objet d'un traitement fongicide avant l'essai de germination sauf demande spécifique (excepté pour la Betterave).	GE-TRAIT	/	/	21.40
Contrôles de substrats				
Détermination de la capacité de rétention en eau d'un substrat incluant la teneur en eau.	GE-SUB-1	Voir p.7	/	85.00
Détermination du pH d'un substrat.	GE-SUB-2	Voir p.7	/	55.00
Détermination de la conductivité d'un substrat.	GE-SUB-3	Voir p.7	/	55.00
Evaluation de l'innocuité d'un substrat (détermination du % de plantules intoxiquées par le substrat, sur 2 espèces sensibles).	GE-SUB-4	Voir p.7	/	124.00
Essai de détermination de la viabilité des semences d'un sol ou d'un substrat.	GE-SUB-5		Contacteur la SNES	
Essai de validation d'un nouveau substrat pour la germination.	GE-SUB-6		Contacteur la SNES	
Cinétique de germination automatisée par analyse d'images				
Cinétique de germination par analyse d'images (taux moyen de germination, courbe de cinétique).	GE-CI		Contacteur la SNES	
Fourniture de données détaillées sur l'imbibition et le début d'allongement de la racine.	GE-CI-4		Contacteur la SNES	
Fourniture des images de semences au cours de la germination.	GE-CI-5		Contacteur la SNES	

Qualité sanitaire - Opérations préalables

		Taille	Délai	Tarif
Masse de 1000 semences si non précisée sur la demande pour les analyses de bactériologie, mycologie et virologie.	PA-MMS	/	/	31.50

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Supplément pour dénombrement des colonies				
1 pathogène sur 30 000 semences.	PA-BA-20	30 000	/	56.00
Plus de 1 pathogène sur 5 000 semences.	PA-BA-81	5 000	/	35.30
Plus de 1 pathogène sur 30 000 semences.	PA-BA-82	30 000	/	105.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Fusarium spp.				
Identification des espèces de <i>Fusarium</i> spp. en sus de l'analyse de détection.	PA-ID-FUS	/	19 jours	245.00
Verticillium dahliae				
Méthode par dépôt sur milieu gélosé.	PA-ES-VERT	400	19 jours	97.00
Supplément pour dénombrement de spores pour les méthodes par lavage de semences				
Dénombrement par classes (0;1-10;11-100;>100).	PA-MY-DCLA	/	/	59.00
Dénombrement par comptage unitaire.	PA-MY-DEN	/	/	96.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
Heterodera groupe schachtii, Heterodera groupe goettingiana, Heterodera groupe avenae.				
Détection et identification sur échantillon de sol.	PA-NE-SOL1	300 g	30 jours	175.00

Autres tests

		Taille	Délai	Tarif
Tests de résistance de souches de champignons à des fongicides.	PA-AD-01		Contactez la SNES	
Etude sur milieux ou par biotest de l'efficacité de produits de traitement/désinfection de semences.	PA-AD-02		Contactez la SNES	
Identification de pathogènes isolés et fournis sur milieu.	PA-AD-IP	2 boîtes /isolats	19 jours	46.00
Isolement de souches à partir de symptômes.	PA-ISOLEM	/	/	46.00
Isolement de souches à partir de semences.	PA-ISOSEM	/	/	98.00
Identification de pathogènes sur plantes.	PA-DI-PEC		Contactez la SNES	
La faisabilité sera évaluée au cas par cas. Les tarifs ci-dessous sont indiqués à titre indicatifs. Ils seront facturés en fonction des symptômes observés.				
Prise en charge de l'échantillon.	PA-DI-PEC	/	/	52.00
Identification sur symptômes.	PA-DI-MICR	/	/	90.00
Identification mycologique après incubation.	PA-DI-MY	/	/	185.00
Identification bactériologique après incubation.	PA-DI-BA	/	/	92.00
Confirmation par pouvoir pathogène.	PA-DI-PP	/	/	112.00
Identification virologique par immunologie.	PA-DI-ELIS	/	/	199.00
Identification virologique par biotest.	PA-DI-IND	/	/	63.00
Galerie API.	PA-DI-API	/	/	175.00
Ajout PCR.	PA-DI-PCR	/	/	111.00

EVALUATION DES VARIETES

Détermination de l'identité et de la pureté variétale

		Taille	Délai	Tarif
Protocole standard.	SEV-CV	/	/	325.00
Etude particulière.	SEV-CV1		Contactez le SEV	

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Contrôle d'identité variétale.	BI-G-BM-SSR-CID-1		Contactez BioGEVES	
Comparaison variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-COMP		Contactez BioGEVES	
Analyse de pureté génétique - SSR - 180 g.	BI-G-BM-SSR-PU-180		Contactez BioGEVES	
Analyse de pureté génétique - SSR - 8 X 10 g.	BI-G-BM-SSR-PUR-10		Contactez BioGEVES	

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Détection de mélange.	BI-G-BM-SSR-PUR-40			Contacteur BioGEVES
Analyse de pureté variétale.	BI-G-BM-SSR-PUR-90			Contacteur BioGEVES
Description variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-DVAR			Contacteur BioGEVES
Extraction d'ADN.	BI-G-BM-EXT			Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité variétale - SNP.	BI-G-BM-SNP-CID			Contacteur BioGEVES
Conformité d'hybride - SNP.	BI-G-BM-SNP-CONF			Contacteur BioGEVES
Comparaison variétale - SNP.	BI-G-BM-SNP-COMP			Contacteur BioGEVES
Analyse de pureté génétique - SNP.	BI-G-BM-SNP-PUR			Contacteur BioGEVES
Description variétale - SNP.	BI-G-BM-SNP-DVAR			Contacteur BioGEVES
Normalisation et ré-arrangement de plaque.	BI-G-CUST-GEN-3			Contacteur BioGEVES
Analyse de diversité génétique.	BI-G-CUST-GEN-2			Contacteur BioGEVES
Run de migration - Séquenceur capillaire - plaque.	BI-G-BM-RUN			Contacteur BioGEVES
Dosage ADN.	BI-G-BM-DOS			Contacteur BioGEVES
Développement de méthode en génotypage.	BI-G-METH			Contacteur BioGEVES
Génotypage à façon (SSR, SNP Kaspar, CAPS/dCAPS...).	BI-G-CUST			Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

		Taille	Délai	Tarif
SPEC - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-SPEC			Contacteur BioGEVES
RMN - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-RMN			Contacteur BioGEVES
CPG - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-CPG			Contacteur BioGEVES
NIRS - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-NIRS			Contacteur BioGEVES
HPLC - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-HPLC			Contacteur BioGEVES
Teneur en tanins (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-TAN-GEN			Contacteur BioGEVES
Composition en acide gras.	BI-B-CPG-AG-GEN			Contacteur BioGEVES
Teneur en glucosinolates (HPLC).	BI-B-HPLC-GLU-GEN			Contacteur BioGEVES
Facteurs antitrypsiques (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPECT-FAT-GEN			Contacteur BioGEVES
Teneur en glucosinolates (NIRS).	BI-B-NIRS-NGLS			Contacteur BioGEVES
Spectrochlorophylle.	BI-B-SPEC-CHLO			Contacteur BioGEVES
Dosage molécules biochimiques à façon (développement de modèle NIRS, chimie analytique...).	BI-B-CUST			Contacteur BioGEVES
Teneur en huile (RMN).	BI-B-RMN-H			Contacteur BioGEVES
Teneur en eau (RMN).	BI-B-RMN-E			Contacteur BioGEVES

Autres tests

		Taille	Délai	Tarif
Test de détection du virus WDV par PCR.	BI-D-VIR-WDV			Contacteur BioGEVES

PUBLICATIONS

		Taille	Délai	Tarif
Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement				
Méthodologie générale de l'analyse de pureté spécifique.		AP-M-1		31.20
Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés				
<i>Echinochloa crus-galli, Echinochloa colona, Panicum capillare, Panicum maximum, Setaria pumila, Setaria veridis.</i>		AP-A-01		31.20
<i>Avena fatua-Avena sativa.</i>		AP-A-02		31.20
Fiche méthode de l'analyse de germination				
Méthode d'analyse de la faculté germinative, par espèce.		GE-M-ESP		7.60
Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés				
Polygonaceae (<i>Persicaria maculosa, Persicaria lapathifolia, Fallopia convolvulus, Polygonum aviculare, Rumex sp., Rumex acetosella, Rumex maritimus</i>).		AP-A-03		31.20
<i>Chenopodium sp., Atriplex sp., Amaranthus sp., Reseda sp., Myosotis sp.</i>		AP-A-04		31.20
Asteraceae (<i>Anthemis arvensis, Glebionis segetum, Chicorium sp., Tripleurospermum inodorum, Helminthotheca echinoides, Lapsana communis, Lactuca sativa, Sonchus spp., Cirsium arvense, Cirsium vulgare, Centaurea cyanus</i>).		AP-A-06		31.20
<i>Cuscuta spp.</i>		AP-P-1		31.20
Ergots-Sclérotés.		AP-P-2		31.20
Kit d'auto-contrôle				
Composants envoyés séparément accompagnés d'une documentation didactique. Contacter la SNES.		KIT-AUTO		/

		Tarif
I.D.Seed® Outil d'aide à l'identification des semences Collection complète. Inscription sur http://mediatheque.geves.fr	IDSEED-1	0.00
Fiche technique d'identification de pathogènes fongiques Une fiche technique par pathogène. Contacter la SNES pour connaître la liste des pathogènes disponibles.	PA-T-PATH	32.10
Fiche technique d'identification de nématodes Une fiche technique par nématode. Contacter la SNES pour connaître la liste des nématodes disponibles.	PA-T-NEM	32.10
Fiche technique d'identification de saprophytes fongiques Fiche regroupant les principaux saprophytes fongiques présents en analyse sur milieux.	PA-T-SAPR	54.00

Betteraves - Chicorées - Pomme de terre

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Calibrage - Fournir les semences en sachet étanche				
Méthode ISTA (appareil Denker) : inférieur ou égal à 6 grilles.	MN-DK-CAL1	/	/	39.60
Méthode ISTA (appareil Denker) : supérieur à 6 grilles.	MN-DK-CAL2	/	/	51.00
Masse de Mille Semences (sur pureté spécifique réalisée à la SNES)				
Masse de 1000 semences sur semences pures.	MMS-01	/	/	31.50
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Betterave, Chicorée.	PU-IS-18	Poids ISTA	/	31.70
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	8.60
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	8.60
Détermination de la pureté				
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes ou d'un échantillon très sale.	PU-LB-SUP NEW	/	/	30.00
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Betterave, Chicorée.	SP-IS-17	Poids ISTA	/	131.00
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	12.80
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	61.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	97.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-20		Contacteur la SNES	
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	71.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	71.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	105.00
Analyses sur semences enrobées				
Pureté sur semences enrobées.	PU-IS-21	2 500	/	32.70
Désenrobage de 2 500 dragées et dénombrement complet. Uniquement sur semences NON traitées.	SP-ENR2500	2 500	/	97.00
Désenrobage de 7 500 dragées et dénombrement complet. Uniquement sur semences NON traitées.	SP-ENR-TOT	10 000	/	294.00
Désenrobage de 7 500 dragées et dénombrement limité pour 1 à 3 espèces étrangères. Uniquement sur semences NON traitées.	SP-ENR-LIM	10 000	/	230.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve.	TE-SN-01	Poids ISTA	/	19.70
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	33.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-FG-03-4	1 250	/	67.00
Betteraves enrobées.	GE-FG-034E	1 250	/	51.00
Chicorées.	GE-FG-18-4	1 250	/	60.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-FG-03-2	500	/	52.00
Betteraves enrobées.	GE-FG-032E	500	/	35.70
Chicorées.	GE-FG-18-2	500	/	48.30
Détermination de la faculté germinative sur 100 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-FG-03-1	500	/	33.30
Betteraves enrobées.	GE-FG-031E	500	/	25.60

Betteraves - Chicorées - Pomme de terre

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 100 semences				
Chicorées.	GE-FG-18-1	500	/	29.00
Test au froid sur 400 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-EGFG-B4	1 250	/	96.00
Chicorées.	GE-EGFG-4	1 250	/	85.00
Test au froid sur 200 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-EGFG-B2	500	/	58.00
Chicorées.	GE-EGFG-2	500	/	50.00
Vérification d'espèce				
Vérification d'espèce après germination.	GE-ENR	/	/	8.70
Déterminations complémentaires en plus de la faculté germinative sur 400 semences				
Pourcentage de graines monogermes - Semences déclarées monogermes.	GE-FG-MONO	/	/	12.60
Pourcentage de graines monogermes - Semences déclarées multigermes.	GE-FG-MONO1	/	/	27.60
Germination amande.	GE-FG-AMAN	/	/	9.30
Déterminations complémentaires en plus de la faculté germinative sur 200 semences				
Pourcentage de graines monogermes - Semences déclarées monogermes.	GE-FG-MON2	/	/	7.60
Pourcentage de graines monogermes - Semences déclarées multigermes.	GE-FG-MON21	/	/	16.40

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Bette				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>aptata</i>				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-119	30 000	30 jours	241.00
Poirée				
<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>campestris</i>				
Isolement sur milieu + dénombrement des colonies + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a).	PA-BA-117	30 000	37 jours	214.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Betterave				
<i>Pleospora bjoerlingii</i> (<i>Phoma betae</i>), <i>Colletotrichum dematium</i> , <i>Fusarium oxysporum</i> , <i>Fusarium equiseti</i> , <i>Fusarium</i> (autres sections), <i>Verticillium</i> sp.				
Isolement sur milieu.	PA-ES-BET	400	19 jours	97.00
<i>Peronospora farinosa</i> (mildiou)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-BET	500	15 jours	94.00
<i>Cercospora beticola</i> (cercosporiose)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CE-BET	500	15 jours	94.00
<i>Uromyces beticola</i> (rouille)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-RO-BET	500	15 jours	94.00
<i>Ramularia beticola</i> (ramulariose)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-RAM-BET	500	15 jours	94.00
Chicorée				
<i>Alternaria cichorii</i> , <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Botrytis cinerea</i>				
Isolement sur milieu.	PA-ES-CHI	400	19 jours	97.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
<i>Heterodera</i> groupe <i>schachtii</i> , <i>Heterodera</i> groupe <i>goettingiana</i> , <i>Heterodera</i> groupe <i>avenae</i> .				
Détection et identification sur échantillon de sol.	PA-NE-SOL1	300 g	30 jours	175.00

Betteraves - Chicorées - Pomme de terre

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Betterave				
Beet necrotic yellow vein virus (BNYVV)⁴⁰				
ELISA.	PA-VI-41	2 000	16 jours	228.00
Tomato black ring virus (TBRV)				
ELISA.	PA-VI-37	2 000	16 jours	161.00
Beet mosaic virus (BtMV)				
ELISA.	PA-VI-73		Contacteur la SNES	
Tobacco rattle virus (TRV)				
ELISA.	PA-VI-82		Contacteur la SNES	

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

		Taille	Délai	Tarif
Betteraves				
Heterodera schachtii				
Protocole GEVES.	PA-R-BET	75	/	855.00
Aphanomyces cochlioides				
Protocole officiel.	PA-R-BET-1		Contacteur la SNES	
Rhizoctonia solani				
Evaluation de l'agressivité d'un isolat.	PA-R-BET-2		Contacteur la SNES	
Pomme de terre				
Globodera pallida⁴⁰				
Comptage des œufs et des larves pour les variétés résistantes. Directive 2007/33/CE.	PA-R-POM-1	8	/	793.00
Foot test (test miniaturisé : 4 tubercules).	PA-R-POM-5		Contacteur la SNES	
Globodera rostochiensis⁴⁰				
Comptage des œufs et des larves pour les variétés résistantes. Directive 2007/33/CE.	PA-R-POM-3	8	/	764.00
Foot test (test miniaturisé : 4 tubercules).	PA-R-POM-6		Contacteur la SNES	

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour connaître les périodes selon les espèces.

Qualité technologique : tests biochimiques

		Taille	Délai	Tarif
Chicorée				
Teneur en Asparagine.	BI-B-SPEC-ASN		Contacteur BioGEVES	
Betterave				
Betanine (bouge de betterave) dosage par spectrophotométrie.	BI-B-SPEC-BET		Contacteur BioGEVES	

Tests au champ au SEV

		Taille	Délai	Tarif
Test DHS - Betterave sucrière.	SEV-DHS-BETS			1035.00
Test DHS - Betterave fourragère.	SEV-DHS-BETF			1035.00
Test DHS - Chicorée industrielle.	SEV-DHS-CHI			1035.00
Test de résistance au mildiou du feuillage et au mildiou du tubercule pour Pomme de terre. Contacter aurelie.mailliard@geves.fr.	SEV-PDT-MIL			1390.00

PUBLICATIONS

		Taille	Délai	Tarif
Fiche technique de l'analyse de germination				
Evaluation des plantules de Betteraves.	GE-T-BET			31.20
Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement				
<i>Beta vulgaris</i> .	AP-C-9			31.20
Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés				
Asteraceae (<i>Anthemis arvensis</i> , <i>Glebionis segetum</i> , <i>Chicorium</i> sp., <i>Tripleurospermum inodorum</i> , <i>Helminthotheca echioides</i> , <i>Lapsana communis</i> , <i>Lactuca sativa</i> , <i>Sonchus</i> spp., <i>Cirsium arvense</i> , <i>Cirsium vulgare</i> , <i>Centaurea cyanus</i>).	AP-A-06			31.20

Betteraves - Chicorées - Pomme de terre



Collection de semences - Contacter la SNES

Support d'identification pour les analyses de *Beta vulgaris*.

Tarif

APCS-BET-V

/

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences (sur pureté spécifique réalisée à la SNES)				
Masse de 1000 semences sur semences pures.	MMS-01	/	/	31.50
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Fève, Féverole, Lupin, Pois.	PU-IS-02	Poids ISTA	/	24.60
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	8.60
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	8.60
Détermination de la pureté				
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes ou d'un échantillon très sale.	PU-LB-SUP NEW	/	/	30.00
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Fève, Féverole, Lupin, Pois.	SP-IS-02	Poids ISTA	/	24.60
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	12.80
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	61.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	97.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-20		Contactez la SNES	
Recherche d' <i>Avena fatua</i> - Pois.	SP-AF-3KG2	3 kg	/	64.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	71.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	71.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	105.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve.	TE-SN-01	Poids ISTA	/	19.70
Supplément pour analyse de teneur en eau nécessitant un pré-séchage.	TE-SN-03	/	/	12.80
Détermination de l'amertume				
Amertume sur Lupin.	AMER-LUP1	400	/	64.00
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	33.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Féverole, Lupin, Pois, Soja.	GE-FG-02-2	500	/	42.30
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Féverole, Lupin, Pois, Soja.	GE-FG-02-4	1 250	/	51.00
Essais de vigueur				
Test de conductivité globale sur 200 semences sur espèces ISTA.	GE-CON-GLO	500	/	53.00
<i>La teneur en eau des semences devant être comprise entre 10 et 14%, l'échantillon doit être soumis en sachet étanche avec mention de sa teneur en eau. A défaut, elle sera déterminée préalablement à l'analyse et facturée en supplément (voir prestation TE-SN-01).</i>				
Supplément à l'essai de conductivité si l'échantillon est traité.	GE-CON-SUP NEW	/	/	5.00
Vieillesse accélérée sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-VIEI-2	500	/	83.00

Protéagineux

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Pois - Détection d'1 pathogène				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>pisi</i> (Psp)				
Isolement sur milieu + PCR en cas de souches suspectes (méthode dérivée de Anses BHS/99/03).	PA-BA-21	5 000	26 jours	181.00
	PA-BA-70	15 000	26 jours	270.00
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-029).	PA-BA-21-1	5 000	32 jours	190.00
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>syringae</i> (Pss)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-22	5 000	32 jours	195.00
	PA-BA-84	15 000	32 jours	270.00
Pois - Détection de 2 pathogènes				
Psp + Pss				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (Anses BHS/99/03).	PA-BA-22-2	5 000	36 jours	230.00
	PA-BA-85	15 000	36 jours	350.00
Pois - Supplément pouvoir pathogène				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>pisi</i>				
Confirmation par pouvoir pathogène des isolats PCR positifs.	PA-PP-PSP	/	9 jours	72.00
Soja				
<i>Pseudomonas savastanoi</i> pv. <i>glycinea</i>				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (Anses BHS/99/04*).	PA-BA-27	5 000	31 jours	194.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Fève, Féverole				
<i>Didymella fabae</i> (<i>Ascochyta fabae</i>), <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Botrytis fabae</i>, <i>Fusarium</i> (toutes sections)				
Isolement sur milieu.	PA-ES-FEV	400	19 jours	97.00
Lupin				
<i>Colletotrichum lupini</i>, <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Phomopsis</i> sp.				
Isolement sur milieu.	PA-ES-LUP	400	19 jours	97.00
Pois				
<i>Didymella pisi</i> (<i>Ascochyta pisi</i>), <i>Didymella pinodes</i> (<i>Mycosphaerella pinodes</i>), <i>Didymella pinodella</i> (<i>Phoma pinodella</i>), <i>Stemphylium botryosum</i>, <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Botrytis</i> sp., <i>Sclerotinia</i> sp., <i>Phoma</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-POID	400	19 jours	102.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-POI	400	19 jours	97.00
<i>Didymella pisi</i> (<i>Ascochyta pisi</i>)				
Isolement sur milieu (ISTA 7-005).	PA-ANT-POI	400	19 jours	102.00
<i>Peronospora viciae</i> (<i>Peronospora pisi</i>) (mildiou)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-POI	500	15 jours	94.00
Pois chiche				
<i>Mycosphaerella rabiei</i> (<i>Ascochyta rabiei</i>), <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Fusarium oxysporum</i>, <i>Fusarium solani</i>, <i>Fusarium</i> (autres sections)				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-POCD	400	19 jours	102.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-POC	400	19 jours	97.00
Soja				
<i>Phomopsis complex</i>.				
Détection possible hors portée ISTA sur demande de <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Stemphylium botryosum</i> , <i>Colletotrichum dematium</i> , <i>Botrytis</i> sp., <i>Phoma</i> sp.				
Méthode par isolement sur milieu (ISTA 7-016).	PA-PHO-SOJ	400	19 jours	104.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
Féverole				
<i>Ditylenchus dipsaci</i> et/ou <i>Ditylenchus gigas</i>				
Filtration (Anses MOA013 parties A et B*). Semences NON traitées uniquement.	PA-NE-FEV	300 g	16 jours	70.00
Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.				

Nématologie

Féverole

Ditylenchus dipsaci et/ou *Ditylenchus gigas*

Détection sur plantes. Filtration (Anses MOA013 parties A et B).

PA-NE-PLAF

Taille Délai Tarif

/ 16 jours 78.00

Pois

Ditylenchus dipsaci

Filtration (Anses MOA013 parties A et B*). Semences NON traitées uniquement. Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.

PA-NE-POIS

70 g 16 jours 70.00

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

Pois

Tomato black ring virus (TBRV)

ELISA.

PA-VI-37

2 000 16 jours 160.00

Pea early browning virus (PEBV)

ELISA (ISTA 7-024).

PA-VI-31

2 000 16 jours 160.00

Pea enation mosaic virus (PEMV)

ELISA.

PA-VI-57

2 000 16 jours 230.00

Pea seed borne mosaic virus (PSbMV)

ELISA (ISTA 7-024).

PA-VI-11

2 000 16 jours 160.00

Bean yellow mosaic virus (BYMV)

ELISA.

PA-VI-60

Contacteur la SNES

Bean leaf roll virus (BLRV)

ELISA.

PA-VI-67

Contacteur la SNES

Southern bean mosaic virus (SBMV)

ELISA.

PA-VI-88

Contacteur la SNES

Broad bean true mosaic virus (BBTMV)

ELISA.

PA-VI-50

Contacteur la SNES

Soja

Soybean mosaic virus (SMV)

ELISA.

PA-VI-13

Contacteur la SNES

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

Pois

Ascochyta pisi race C

Protocole officiel.

PA-R-POI-1

30 / 95.00

Fusarium oxysporum f. sp. *pisii* race 1

Protocole officiel.

PA-R-POI-2

30 / 106.00

BYMV (*Bean yellow mosaic virus*)

Protocole officiel.

PA-R-POI-3

30 / 98.00

PEMV (*Pea enation mosaic virus*)

Protocole officiel.

PA-R-POI-4

30 / 98.00

Erysiphe pisi

Protocole officiel.

PA-R-POI-5

30 / 157.00

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour toute demande hors période (mars-avril).

Génotypage par profil protéique

Soja

Comparaison variétale par électrophorèse iso-enzymatique.

BI-G-EL-COMP-S

Contacteur BioGEVES

Contrôle de pureté par électrophorèse iso-enzymatique - 100 g.

BI-G-EL-PUR-S-100G

Contacteur BioGEVES

Description d'une variété pour 6 loci sur 20 grains.

BI-G-EL-DVAR-S

Contacteur BioGEVES

Test de pureté d'un lot pour 6 loci sur 200 grains.

BI-G-EL-PUR-S-200G

Contacteur BioGEVES

Génotypage par biologie moléculaire

	Taille	Délai	Tarif
Pois			
Analyse de pureté variétale.	BI-G-BM-SSR-PUR-90		Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité variétale.	BI-G-BM-SSR-CID-1		Contacteur BioGEVES
Soja			
Analyse de pureté variétale.	BI-G-BM-SSR-PUR-90		Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité variétale.	BI-G-BM-SSR-CID		Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

	Taille	Délai	Tarif
Féverole, Pois			
Teneur en protéines (NIRS).	BI-B-NIRS-P		Contacteur BioGEVES
Facteurs antitrypsiques (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-FAT		Contacteur BioGEVES
Teneur en tanins (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-TAN		Contacteur BioGEVES
Teneur en vicine et convicine (féverole) par chromatographie liquide haute performance (HPLC).	BI-B-HPLC-VCCV		Contacteur BioGEVES
Soja			
Teneur en protéines (NIRS).	BI-B-NIRS-P		Contacteur BioGEVES
Facteurs antitrypsiques (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-FAT		Contacteur BioGEVES

Détection, identification et quantification d'OGM

	Taille	Délai	Tarif
Soja			
Contrôle de la présence fortuite d'OGM dans des produits bruts (semences, grains). Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.	BI-D-OGM1		Contacteur BioGEVES
Identification et quantification d'évènements OGM. Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.	BI-D-OGM3		Contacteur BioGEVES

Tests au champ au SEV

	Taille	Délai	Tarif
Test DHS - Féverole, Lupin.	SEV-DHS-FEVLUP		1035.00
Test DHS - Lentille.	SEV-DHS-LEN		1265.00
Test DHS - Pois de printemps.	SEV-DHS-POIP		1265.00
Test DHS - Pois d'hiver.	SEV-DHS-POIH		1265.00
Test DHS - Pois chiche.	SEV-DHS-POIC		1265.00
Test DHS - Soja.	SEV-DHS-SOJ		1155.00

PUBLICATIONS

	Taille	Délai	Tarif
Fiche méthode			
Essai de vigueur - Conductimétrie - Pois.	VIG-2-M		7.60
Fiche technique de l'analyse de germination			
Evaluation des plantules de Pois.	GE-T-POI		31.20
Evaluation des plantules de Fève /Féverole.	GE-T-FEV		31.20
Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement			
<i>Pisum sativum, Vicia faba.</i>	AP-C-8		31.20
<i>Cicer arietinum.</i>	AP-C-12		31.20
Collection de semences - Contacter la SNES			
Support d'identification pour les analyses de <i>Pisum sativum</i> et <i>Vicia faba.</i>	APCS-PIS-S		/

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences (sur pureté spécifique réalisée à la SNES)				
Masse de 1000 semences sur semences pures.	MMS-01	/	/	31.50
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Blé, Epeautre, Orge, Avoine, Riz, Triticale, Seigle, Sarrasin.	PU-IS-01	Poids ISTA	/	60.00
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	8.60
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	8.60
Détermination de la pureté				
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes ou d'un échantillon très sale.	PU-LB-SUP NEW	/	/	30.00
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Blé, Epeautre, Orge, Avoines, Riz, Triticale, Seigle, Sarrasin.	SP-IS-01	Poids ISTA	/	132.00
	SP-CER-R1	500 g	/	110.00
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	12.80
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	61.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	97.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-20		Contactez la SNES	
Recherche d' <i>Avena fatua</i> - Blé, Epeautre, Triticale, Seigle, Orge, Riz.	SP-AF-3KG1	3 kg	/	186.00
Recherche d' <i>Avena fatua</i> - Avoine.	SP-AF-3KG5	3 kg	/	335.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	71.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	71.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	105.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve.	TE-SN-01	Poids ISTA	/	19.70
Supplément pour analyse de teneur en eau nécessitant un pré-séchage.	TE-SN-03	/	/	12.80
Détermination de l'amertume				
Amertume sur Quinoa.	AMER-QUI	400	/	64.00
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	33.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Blés, Epeautre, Orges, Avoines, Riz, Triticale, Seigle, Sarrasin.	GE-FG-01-4	1 250	/	47.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Blés, Epeautre, Orges, Avoines, Riz, Triticale, Seigle, Sarrasin.	GE-FG-01-2	500	/	38.70
Essais de vigueur				
Cold Test sur 400 semences.	GE-CO-CE-4	1 250	/	64.00
Cold Test sur 200 semences.	GE-CO-CE-2	500	/	41.00
Vieillessement accéléré sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-VIEI-2	500	/	83.00
Evaluation de la dormance				
Indice de dormance d'une variété de céréales.	GE-IND-DOR NEW	1 000	21 jours	50.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Avoine				
<i>Ustilago avenae</i> (charbon nu) et <i>Ustilago hordei</i> (charbon couvert)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-AV	500	15 jours	94.00
<i>Pyrenophora chaetomioides</i> (<i>Helminthosporium avenae</i>), <i>Parastagonospora avenae</i> (<i>Septoria avenae</i>), <i>Microdochium</i> spp., <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Botrytis</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-AVD	400	19 jours	102.00
<i>Pyrenophora chaetomioides</i> (<i>Helminthosporium avenae</i>), <i>Parastagonospora avenae</i> (<i>Septoria avenae</i>), <i>Microdochium</i> spp., <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Botrytis</i> sp.				
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-AV	400	19 jours	97.00
Blé, Orge, Seigle, Triticale				
<i>Tilletia caries</i> (carie)				
Filtration et dénombrement + mesure de la viabilité des spores par coloration.	PA-CA-VIAC	50 g	15 jours	123.00
Blé				
<i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i> (carie)				
Filtration et dénombrement. Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (information sous la responsabilité du demandeur). Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-BLE	50 g	15 jours	88.00
<i>Tilletia indica</i>⁴⁰, <i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i> (carie)				
Filtration (Anses MOA 017*). Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (information sous la responsabilité du demandeur). Analyses effectuées uniquement sur des lots de semences en provenance de France. Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-BLE2	200 g	15 jours	131.00
<i>Tilletia caries</i> (carie)				
Mesure de la viabilité des spores par détection sur plantules par PCR. Evaluation de l'efficacité de traitements. Evaluation de la transmission de la semence à plantule.	PA-CA-VIA2		Contactar la SNES	
<i>Ustilago tritici</i> (charbon nu)				
Extraction d'embryons. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-BLE	2 000	15 jours	102.00
<i>Microdochium</i> spp., <i>Fusarium</i> (section <i>Discolor</i>, section <i>Roseum</i>, section <i>Sporotrichiella</i> et autres sections), <i>Parastagonospora nodorum</i> (<i>Septoria nodorum</i>), <i>Bipolaris sorokiniana</i> (<i>Helminthosporium sativum</i>), <i>Helminthosporium</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-BLED	400	19 jours	102.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-BLE	400	19 jours	97.00
<i>Microdochium</i> spp.				
Isolement sur milieu gélosé (ISTA 7-022).	PA-MIC-BLE	400	19 jours	102.00
Identification des espèces par PCR en sus de l'analyse de détection.	PA-MIC-BL2	/	19 jours	209.00
<i>Parastagonospora nodorum</i> (<i>Septoria nodorum</i>)				
Isolement sur milieu gélosé (ISTA 7-014).	PA-SE-BLE	400	19 jours	101.00
<i>Septoria</i> sp.				
Identification de l'espèce sur feuilles.	PA-ID-SEP	/	15 jours	111.00
<i>Urocystis agropyri</i> (charbon foliaire)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-BLE-URO	500	15 jours	94.00
Orge				
<i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i> (carie)				
Filtration et dénombrement. Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (information sous la responsabilité du demandeur). Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-ORG	50 g	15 jours	88.00
<i>Tilletia indica</i>⁴⁰, <i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i> (carie)				
Filtration (Anses MOA 017*). Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (information sous la responsabilité du demandeur). Analyses effectuées uniquement sur des lots de semences en provenance de France. Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-ORG2	200 g	15 jours	131.00
<i>Ustilago nuda</i> (charbon nu)				
Méthode par extraction d'embryons.	PA-CH-ORG	2 000	15 jours	102.00
Méthode par extraction d'embryons (ISTA 7-013a).	PA-CHI-ORG	4 000	15 jours	130.00

		Taille	Délai	Tarif
Orge				
<i>Ustilago hordei</i> (charbon couvert)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-ORLA	500	15 jours	94.00
<i>Microdochium</i> spp., <i>Fusarium</i> (section <i>Discolor</i>, section <i>Roseum</i>, section <i>Sporotrichiella</i> et autres sections), <i>Parastagonospora nodorum</i> (<i>Septoria nodorum</i>), <i>Bipolaris sorokiniana</i> (<i>Helminthosporium sativum</i>), <i>Helminthosporium</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-ORGD	400	19 jours	102.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-ORG	400	19 jours	97.00
<i>Ramularia collo-cygni</i>				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-RAM-ORG	500	15 jours	94.00
<i>Helminthosporium</i> spp. (<i>Pyrenophora</i> spp).				
Identification des espèces en sus de l'analyse de détection.	PA-ID-HEL	/	/	119.00
Riz				
<i>Alternaria padwickii</i>, <i>Bipolaris oryzae</i> (<i>Helminthosporium oryzae</i>), <i>Pyricularia oryzae</i> (<i>Magnaporthe grisea</i>), <i>Curvularia</i> sp., <i>Nigrospora oryzae</i>				
Isolement sur milieu.	PA-ES-RIZ	400	19 jours	128.00
Isolement sur buvard (ISTA 7-10, 7-011, 7-012).	PA-ESI-RIZ	400	19 jours	128.00
Seigle				
<i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i> (carie)				
Filtration et dénombrement. Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (information sous la responsabilité du demandeur). Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-SEI	50 g	15 jours	88.00
<i>Tilletia indica</i>⁴⁰, <i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i> (carie)				
Filtration (Anses MOA 017*). Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (information sous la responsabilité du demandeur). Analyses effectuées uniquement sur des lots de semences en provenance de France. Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-SEI2	200 g	15 jours	131.00
<i>Ustilago hordei</i> (charbon couvert)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-SEI	500	15 jours	94.00
<i>Microdochium</i> spp., <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Parastagonospora nodorum</i> (<i>Septoria nodorum</i>), <i>Bipolaris sorokiniana</i> (<i>Helminthosporium sativum</i>), <i>Helminthosporium</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-SEID	400	19 jours	102.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-SEI	400	19 jours	97.00
Triticale				
<i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i> (carie)				
Filtration et dénombrement. Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (information sous la responsabilité du demandeur). Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-TRI	50 g	15 jours	88.00
<i>Tilletia indica</i>⁴⁰, <i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i> (carie)				
Filtration (Anses MOA 017*). Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (information sous la responsabilité du demandeur). Analyses effectuées uniquement sur des lots de semences en provenance de France. Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-TRI2	200 g	15 jours	131.00
<i>Ustilago tritici</i> (charbon nu)				
Extraction d'embryons. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-TRI	2 000	15 jours	102.00
<i>Microdochium</i> spp., <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Parastagonospora nodorum</i> (<i>Septoria nodorum</i>), <i>Bipolaris sorokiniana</i> (<i>Helminthosporium sativum</i>), <i>Helminthosporium</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-TRID	400	19 jours	102.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-TRI	400	19 jours	97.00

Nématologie

	Taille	Délai	Tarif	
Avoine				
Ditylenchus dipsaci Filtration (Anses MOA013 parties A et B*). Semences NON traitées uniquement. Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.	PA-NE-AV	200 g	16 jours	70.00
Riz				
Aphelenchoides besseyi Broyage + filtration (ISTA 7-025). Semences NON traitées uniquement.	PA-NE-RIZ	1 000	16 jours	76.00

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

	Taille	Délai	Tarif	
Blé, Orge				
Barley stripe mosaic virus (BSMV) ELISA.	PA-VI-45		Contacteur la SNES	

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

	Taille	Délai	Tarif	
Blé				
WSSMV (Wheat spindle streak mosaic virus) Détection par ELISA.	PA-R-BLE-1	20 plantes	/	83.00
SBCMV (Soil-borne cereal mosaic virus) Détection par ELISA.	PA-R-BLE-2	20 plantes	/	83.00
Tilletia caries Méthode par test grow -out et détection sur plantules par PCR (prix dégressif en fonction du nombre de variétés, exemple de prix : 532€ par variété pour une demande de 4 variétés en étude).	PA-R-BLE-3		Contacteur la SNES	
Orge				
BaMMV (Barley mild mosaic virus) Détection par ELISA.	PA-R-ORG1	20 plantes	/	83.00
BaYMV (Barley yellow mosaic virus) Détection par ELISA.	PA-R-ORG2	20 plantes	/	83.00
BaMMV (Barley mild mosaic virus) Détection par PCR.	BI-D-VIR-MOSA1		Contacteur BioGEVES	
BaYMV (Barley yellow mosaic virus) Détection par PCR.	BI-D-VIR-MOSA2		Contacteur BioGEVES	
Identification de pathotype par dCAPS (Y1/Y2).	BI-D-V-DCAPS		Contacteur BioGEVES	
BYDV (Barley yellow dwarf virus) Détection et identification de BYDV-MAV, BYDV-PAV, BYDV-SGV et BYDV-RPV par PCR.	BI-D-V-JNO		Contacteur BioGEVES	
WDV (Wheat dwarf virus) Détection par PCR.	BI-D-VIR-MOSA5		Contacteur BioGEVES	
SBWMV (Soil-borne wheat mosaic virus) Détection par PCR.	BI-D-VIR-MOSA4		Contacteur BioGEVES	
SBCMV (Soil-borne cereal mosaic virus) Détection par PCR.	BI-D-VIR-MOSA3		Contacteur BioGEVES	
WSSMV (Wheat spindle streak mosaic virus) Détection par PCR.	BI-D-VIR-MOSA6		Contacteur BioGEVES	

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour toute demande hors période (mars-avril).

Génotypage par profil protéique

	Taille	Délai	Tarif	
Blé Dur				
Recherche et caractérisation des bandes LMW1 et LMW2 pour les variétés de Blé dur, 1 variété x 5.	BI-G-EL-LMW		Contacteur BioGEVES	

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Blé dur, Blé tendre, Orge, Triticale				
Analyse de pureté variétale.	BI-G-BM-SSR-PUR-90			Contacteur BioGEVES
Détection de mélange.	BI-G-BM-SSR-PUR-40			Contacteur BioGEVES
Blé dur, Orge, Riz, Triticale				
Contrôle d'identité variétale.	BI-G-BM-SSR-CID-1			Contacteur BioGEVES
Blé tendre				
Identification variétale (Catalogue Officiel français).	BI-G-BM-SSR-CID-2			Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité des variétés recommandées pour la meunerie (VRM, BPMF).	BI-G-BM-SSR-CID-3			Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité des variétés recommandées pour la filière Bio.	BI-G-BM-SSR-CID-4			Contacteur BioGEVES
Orge brassicole				
Contrôle d'identité des variétés recommandées pour la brasserie.	BI-G-BM-SSR-CID-5			Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

		Taille	Délai	Tarif
Blé Dur				
Teneur en protéines (NIRS).	BI-B-NIRS-P			Contacteur BioGEVES

Autres tests

		Taille	Délai	Tarif
Indice de dormance d'une variété de céréales.	GE-IND-DOR NEW	1 000	21 jours	50.00
Orge				
Contrôle morphologique sur graines d' Orge (caractère de la bague et du sillon).	SEV-AUT-GROR	1 000	/	42.40

Tests au champ au SEV

		Taille	Délai	Tarif
Test DHS - Avoine d'hiver .	SEV-DHS-AVH			1035.00
Test DHS - Avoine de printemps .	SEV-DHS-AVP			1035.00
Test DHS - Blé tendre d'hiver .	SEV-DHS-BTH			1390.00
Test DHS - Blé tendre de printemps .	SEV-DHS-BTP			1390.00
Test DHS - Orge d'hiver .	SEV-DHS-ORH			1390.00
Test DHS - Orge de printemps .	SEV-DHS-ORP			1390.00
Test DHS - Blé dur .	SEV-DHS-BD			1390.00
Test DHS - Triticale .	SEV-DHS-TRI			1390.00
Test DHS - Riz .	SEV-DHS-RIZ			1390.00

PUBLICATIONS

		Taille	Délai	Tarif
Fiche technique de l'analyse de germination				
Evaluation des plantules de Céréales.	GE-T-CER			31.20
Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés				
Céréales (<i>Avena sativa</i> , <i>Triticum aestivum</i> , <i>Triticum durum</i> , <i>Hordeum vulgare</i> , <i>xSecale cereale</i>).	AP-C-5			31.20
<i>Sorghum bicolor</i> .	AP-C-17			31.20
<i>Avena fatua</i> - <i>Avena sativa</i> .	AP-A-02			31.20
Collection de semences - Contacter la SNES				
Support d'identification pour les analyses de Céréales.	APCS-CER			/

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délag	Tarif
Masse de Mille Semences (sur pureté spécifique réalisée à la SNES)				
Masse de 1000 semences sur semences pures.	MMS-01	/	/	31.50
Préparation de semences pures en vue d'un essai de faculté germinative				
Toutes espèces de graminées fourragères.	PU-PR-GRA	Poids ISTA	/	30.40
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Fève, Féverole, Lupin, Pois.	PU-IS-02	Poids ISTA	/	24.60
Pureté spécifique légumineuses - Chiendent pied de poule, Fenugrec, Lotier, Luzerne, Minette, Phacélie, Plantain, Sainfoin, Trèfle, Vesce.	PU-IS-FOU1	Poids ISTA	/	45.60
Pureté spécifique graminées - Festulolium, Fétuque élevée, Flouve odorante, Fromental, Herbe de bahia, Herbe de harding, Ray-grass, Vulpin des prés.	PU-IS-FOU2	Poids ISTA	/	70.00
Pureté spécifique graminées - Agrostide, Avoine jaunâtre, Brome, Canche cespiteuse, Dactyle, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fétuque des prés, Paturin.	PU-IS-FOU3	Poids ISTA	/	81.00
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	8.60
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	8.60
Détermination de la pureté				
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes ou d'un échantillon très sale.	PU-LB-SUP NEW	/	/	30.00
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Fève, Féverole, Lupin, Pois.	SP-IS-02	Poids ISTA	/	24.60
Dénombrement complet légumineuses - Luzerne, Minette, Phacélie, Plantain lancéolé, Trèfle.	SP-IS-LEG1	Poids ISTA	/	141.00
Dénombrement complet légumineuses - Fenugrec, Lotier, Sainfoin, Vesce.	SP-IS-LEG2	Poids ISTA	/	214.00
Dénombrement complet graminées - Festulolium, Fétuque élevée, Flouve odorante, Fromental, Herbe de bahia, Herbe de harding, Ray-grass, Vulpin des prés.	SP-IS-GRA1	Poids ISTA	/	300.00
Dénombrement complet graminées - Agrostide, Avoine jaunâtre, Brome, Canche cespiteuse, Dactyle, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fétuque des prés, Paturin.	SP-IS-GRA2	Poids ISTA	/	192.00
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	12.80
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	61.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	97.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-20		Contacter la SNES	
Recherche de <i>Cuscuta</i> spp. - Lotiers, Trèfle blanc, Trèfle hybride, Trèfle de Micheli, Trèfle fraisier, Trèfle en vessie.	SP-CU100-T	< 100 g	/	86.00
	SP-CU250-T	150 à 300 g	/	247.00
	SP-CU500-T	400 à 600 g	/	447.00
Recherche de <i>Cuscuta</i> spp. - Luzerne, Minette, Trèfle violet, Trèfle incarnat, Trèfle d'Alexandrie, Trèfle de Perse.	SP-CU100-P	< 100 g	/	35.50
	SP-CU250-P	150 à 300 g	/	87.00
	SP-CU500-P	400 à 600 g	/	168.00
Recherche d' <i>Avena fatua</i> - Pois, Vesce.	SP-AF-3KG2	3 kg	/	64.00
Recherche de type Veskof - Luzerne, Minette, Trèfle.	SP-VE-02	/	/	169.00
Recherche de type Veskof - Autres espèces.	SP-VE-AUTR		Contacter la SNES	
Recherche selon la norme déshydratation sur Luzerne.	SP-DESHY	/	/	80.00
Recherche d' <i>Orobancha</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées.	SP-ORO	Poids ISTA	/	71.00
Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.				
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	71.00
Recherche d' <i>Orobancha</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	105.00
Analyses sur semences enrobées				
Pureté sur semences enrobées.	PU-IS-21	2 500	/	32.70
Désenrobage de 2 500 dragées et dénombrement complet. Uniquement sur semences NON traitées.	SP-ENR2500	2 500	/	97.00

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Analyses sur semences enrobées				
Désenrobage de 7 500 dragées et dénombrement complet. Uniquement sur semences NON traitées.	SP-ENR-TOT	10 000	/	294.00
Désenrobage de 7 500 dragées et dénombrement limité pour 1 à 3 espèces étrangères. Uniquement sur semences NON traitées.	SP-ENR-LIM	10 000	/	230.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve.	TE-SN-01	Poids ISTA	/	19.70
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	33.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Festulolium, Fenugrec, Féтуque élevée, Fléole, Herbe de harding, Lotier, Luzerne, Minette, Ray-grass, Sainfoin, Trèfle, Vulpin des prés.	GE-FG-06-4	1 250	/	61.00
Agrostide, Avoine jaunâtre, Brome, Chiendent pied de poule, Dactyle, Féтуque des prés, Féтуque ovine, Féтуque rouge, Fromental, Paturin, Vesce.	GE-FG-09-4	1 250	/	71.00
Chou fourrager, Pois fourrager, Radis fourrager.	GE-FG-18-4	1 250	/	60.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Festulolium, Fenugrec, Féтуque élevée, Fléole, Herbe de harding, Lotier, Luzerne, Minette, Ray-grass, Sainfoin, Trèfle, Vulpin des prés.	GE-FG-06-2	500	/	42.40
Agrostide, Avoine jaunâtre, Brome, Chiendent pied de poule, Dactyle, Féтуque des prés, Féтуque ovine, Féтуque rouge, Fromental, Paturin, Vesce.	GE-FG-09-2	500	/	47.30
Chou fourrager, Pois fourrager, Radis fourrager.	GE-FG-18-2	500	/	48.30
Fluorescence				
Fluorescence des racines de Ray-grass sur 400 plantules (germination et identification). Permet de distinguer <i>Lolium perenne</i> qui ne présente pas de fluorescence contrairement aux <i>Lolium multiflorum</i> et <i>Lolium boucheanum</i> qui eux présentent des racines fluorescentes.	FLUO-1	/	/	106.00

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Brassicacées (Chou, Chou-fleur, Brocoli, Radis, Navet) - Détection d'1 pathogène				
<i>Xanthomonas campestris pv. campestris</i> (Xcc)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies).	PA-BA-04	30 000	36 jours	203.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes. (ISTA 7-019b sans dénombrement des colonies).	PA-BA-105	30 000	36 jours	242.00
Isolement sur milieu + dénombrement des colonies + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a).	PA-BA-03	30 000	36 jours	214.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + dénombrement des colonies + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes. (ISTA 7-019b).	PA-BA-05	30 000	36 jours	255.00
<i>Xanthomonas campestris pv. armoraciae (raphani)</i> (Xca)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-29	30 000	36 jours	195.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-30	30 000	36 jours	242.00
<i>Pseudomonas syringae pv. maculicola</i> (Psm)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-10	30 000	36 jours	195.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-33	30 000	36 jours	246.00
Brassicacées (Chou, Chou-fleur, Brocoli, Radis, Navet) - Détection de 2 pathogènes				
Xcc + Xca				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies pour Xcc et Xca).	PA-BA-06	30 000	36 jours	246.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019b sans dénombrement des colonies pour Xcc).	PA-BA-07	30 000	36 jours	292.00
Xcc + Psm				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies pour Xcc).	PA-BA-45	30 000	36 jours	300.00

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Brassicacées (Chou, Chou-fleur, Brocoli, Radis, Navet) - Détection de 2 pathogènes				
Xca + Psm				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-46	30 000	36 jours	300.00
Brassicacées (Chou, Chou-fleur, Brocoli, Radis, Navet) - Détection de 3 pathogènes				
Xcc + Xca + Psm				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies pour Xcc et Xca).	PA-BA-08	30 000	36 jours	350.00
Pois - Détection d'1 pathogène				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>pisi</i> (Psp)				
Isolement sur milieu + PCR en cas de souches suspectes (méthode dérivée de Anses BHs/99/03).	PA-BA-21	5 000	26 jours	181.00
	PA-BA-70	15 000	26 jours	270.00
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-029).	PA-BA-21-1	5 000	32 jours	190.00
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>syringae</i> (Pss)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-22	5 000	32 jours	195.00
	PA-BA-84	15 000	32 jours	270.00
Pois - Détection de 2 pathogènes				
Psp + Pss				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (Anses BHs/99/03).	PA-BA-22-2	5 000	36 jours	230.00
	PA-BA-85	15 000	36 jours	350.00
Vesce				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>pisi</i>				
Isolement sur milieu + PCR en cas de souches suspectes (méthode dérivée de Anses BHs/99/03).	PA-BA-99	5 000	33 jours	194.00
Pois - Supplément pouvoir pathogène				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>pisi</i>				
Confirmation par pouvoir pathogène des isolats PCR positifs.	PA-PP-PSP	/	9 jours	72.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Brassicacées (Chou, Colza, Navet, Radis, Roquette)				
<i>Leptosphaeria maculans</i> et/ou <i>Plenodomus biglobosus</i> (<i>Phoma lingam</i>), <i>Alternaria brassicae</i>, <i>Alternaria brassicicola</i>, <i>Alternaria japonica</i>, <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>, <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Phoma</i> sp.				
Isolement sur milieu (d'après méthode ISTA 7-004).	PA-ES-CHO	400	19 jours	97.00
<i>Leptosphaeria maculans</i> et/ou <i>Plenodomus biglobosus</i> (<i>Phoma lingam</i>)				
Isolement sur milieu (ISTA 7-004).	PA-PH-CHO	1 000	25 jours	242.00
<i>Albugo candida</i>				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-ALB-CHO	500	15 jours	94.00
<i>Hyaloperonospora parasitica</i> (mildiou)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-CHO	500	15 jours	94.00
Méthode par grow-out (vérification de la viabilité).	PA-MICHOGO	400	42 jours	119.00
Brome				
<i>Ustilago bullata</i> (<i>Ustilago bromivora</i>) et <i>Ustilago striiformis</i>				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-BRO	500	15 jours	94.00
Dactyle				
<i>Epichloe mollis</i> (<i>Neotyphodium typhinum</i>)				
Méthode par grow-out et sérologie.	PA-NT2-DAC	100	40 jours	674.00
<i>Pyrenophora lolii</i> (<i>Helminthosporium siccans</i>), <i>Pyrenophora dictyoides</i> (<i>Helminthosporium dictyoides</i>), <i>Colletotrichum graminicola</i> (<i>Glomerella graminicola</i>), <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Botrytis</i> sp., <i>Helminthosporium</i> sp.				
Isolement sur milieu.	PA-ES-DAC	400	19 jours	97.00
Fétuque				
<i>Epichloe coenophiala</i> (<i>Neotyphodium coenophialum</i>)				
Méthode par sérologie (ISTA 7-015). Semences NON traitées uniquement.	PA-NT2-FET	100	16 jours	561.00
Méthode par grow-out et sérologie.	PA-NT3-FET	100	40 jours	674.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Féтуque				
<i>Pyrenophora lolii (Helminthosporium siccans), Pyrenophora dictyoides (Helminthosporium dictyoides), Microdochium spp., Fusarium (toutes sections), Botrytis sp., Helminthosporium sp.</i>				
Isolement sur milieu.	PA-ES-FET	400	19 jours	97.00
Luzerne				
<i>Ascochyta medicaginicola (Ascochyta imperfecta), Fusarium oxysporum, Fusarium avenaceum, Verticillium spp., Stemphylium sp., Sclerotinia sp., Colletotrichum sp., Botrytis cinerea, Fusarium (toutes sections)</i>				
Isolement sur milieu.	PA-ES-LUZ	400	19 jours	97.00
Millet				
<i>Ustilago sp., Sporisorium destruens (Sphacelotheca destruens) ou Moesziomyces bullatus (Tolyposporium penicillariae)</i>				
Méthode par lavage de semences. Veuillez indiquer le nom latin du millet. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-MIL	500	15 jours	94.00
Pois				
<i>Didymella pisi (Ascochyta pisi), Didymella pinodes (Mycosphaerella pinodes), Didymella pinodella (Phoma pinodella), Stemphylium botryosum, Fusarium (toutes sections), Botrytis sp., Sclerotinia sp., Phoma sp.</i>				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-POID	400	19 jours	102.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-POI	400	19 jours	97.00
<i>Peronospora viciae (Peronospora pisi) (mildiou)</i>				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-POI	500	15 jours	94.00
<i>Didymella pisi (Ascochyta pisi)</i>				
Isolement sur milieu (ISTA 7-005).	PA-ANT-POI	400	19 jours	102.00
Radis				
<i>Hyaloperonospora parasitica (Peronospora parasitica) (mildiou)</i>				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-RAD	500	15 jours	94.00
Méthode par grow-out (vérification de la viabilité).	PA-MIRADGO	400	42 jours	119.00
Ray-grass				
<i>Epichloe festuca (Neotyphodium lolii)</i>				
Méthode par sérologie (ISTA 7-015). Semences NON traitées uniquement.	PA-NT2-RAY	100	16 jours	561.00
Méthode par grow-out et sérologie (vérification de la viabilité).	PA-NT3-RAY	100	40 jours	674.00
<i>Pyrenophora lolii (Helminthosporium siccans), Pyrenophora dictyoides (Helminthosporium dictyoides), Microdochium spp., Fusarium (toutes sections), Botrytis sp., Helminthosporium sp.</i>				
Isolement sur milieu.	PA-ES-RAY	400	19 jours	97.00
Trèfle				
<i>Ascochyta medicaginicola (Ascochyta imperfecta), Fusarium oxysporum, Fusarium avenaceum, Verticillium spp., Stemphylium sp., Sclerotinia sp., Colletotrichum sp., Botrytis cinerea, Fusarium (toutes sections)</i>				
Isolement sur milieu.	PA-ES-TRE	400	19 jours	97.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
Luzerne				
<i>Ditylenchus dipsaci</i>				
Détection par Seed Extract PCR et/ou morphobiométrie (GEVES M-GEVES/SV/MO/001*). Semences NON traitées uniquement. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.	PA-NE-LUZG	200 g	10 jours	59.00
Pois				
<i>Ditylenchus dipsaci</i>				
Filtration (Anses MOA013 parties A et B*). Semences NON traitées uniquement. Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.	PA-NE-POIS	70 g	16 jours	70.00
Ray-grass				
<i>Ditylenchus dipsaci</i>				
Filtration (Anses MOA013 parties A et B*). Semences NON traitées uniquement. Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.	PA-NE-RAY	70 g	16 jours	70.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
Trèfle				
<i>Ditylenchus dipsaci</i>				
Filtration (Anses MOA013 parties A et B*). Semences NON traitées uniquement. Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.	PA-NE-TRE	70 g	16 jours	70.00
Plantes (feuilles et tiges)				
<i>Ditylenchus dipsaci</i>				
Filtration (Anses MOA013 parties A et B).	PA-NE-PLAN	/	16 jours	78.00

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Luzerne				
<i>Alfalfa mosaic (AMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-71	2 000	16 jours	150.00
Pois				
<i>Tomato black ring virus (TBRV)</i>				
ELISA.	PA-VI-37	2 000	16 jours	160.00
<i>Pea early browning virus (PEBV)</i>				
ELISA (ISTA 7-024).	PA-VI-31	2 000	16 jours	160.00
<i>Pea enation mosaic virus (PEMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-57	2 000	16 jours	230.00
<i>Bean yellow mosaic virus (BYMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-60		Contacteur la SNES	
<i>Bean leaf roll virus (BLRV)</i>				
ELISA.	PA-VI-67		Contacteur la SNES	
<i>Southern bean mosaic virus (SBMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-88		Contacteur la SNES	
<i>Broad bean true mosaic virus (BBTMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-50		Contacteur la SNES	
Pois, Vesce				
<i>Pea seed borne mosaic virus (PSbMV)</i>				
ELISA (ISTA 7-024).	PA-VI-11	2 000	16 jours	160.00

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

		Taille	Délai	Tarif
Chou				
<i>Fusarium oxysporum f. sp. conglutinans race 1</i>				
Protocole officiel.	PA-R-CHO	45	/	320.00
<i>Plasmidiophora brassicae</i>				
Protocole GEVES.	PA-R-CHO-1	45	/	235.00
Brassicacées (Moutardes, Radis fourrager)				
<i>Heterodera schachtii</i>				
Protocole officiel.	PA-R-CRU	60	/	698.00
<i>Meloidogyne incognita</i>				
Protocole officiel.	PA-R-CRU1	45	/	159.00
<i>Meloidogyne hapla</i>				
Protocole officiel.	PA-R-CRU2	45	/	159.00
<i>Meloidogyne javanica</i>				
Protocole officiel.	PA-R-CRU3	45	/	159.00
<i>Meloidogyne chitwoodi</i>⁴⁰				
Protocole officiel.	PA-R-CRU4	45	/	169.00
<i>Meloidogyne fallax</i>⁴⁰				
Protocole officiel.	PA-R-CRU5 NEW	45	/	169.00

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour connaître les périodes selon les espèces.

Résistance variétale

		Taille	Délai	Tarif
Festulolium, Féтуque, Ray-grass, Ray-grass d'Italie				
Xanthomonas translucens pv. graminis				
Protocole officiel.	PA-R-RAY	162	/	250.00
Luzerne				
Ditylenchus dipsaci				
Protocole officiel.	PA-R-LUZ-1	2 000	/	630.00
Verticillium albo-atrum				
Protocole officiel.	PA-R-LUZ-2	500	/	497.00
Colletotrichum trifolii				
Protocole officiel.	PA-R-LUZ-3	500	/	228.00
Identification de race.	PA-R-IDCOL		Contacter la SNES	
Sclerotinia trifoliorum				
Protocole GEVES.	PA-R-LUZ-4	500	/	372.00
Fusarium oxysporum f. sp. medicaginis				
Protocole GEVES.	PA-R-LUZ-5	500	/	372.00
Pois				
Ascochyta pisi race C				
Protocole officiel.	PA-R-POI-1	30	/	95.00
Fusarium oxysporum f. sp. pisi race 1				
Protocole officiel.	PA-R-POI-2	30	/	106.00
BYMV (Bean yellow mosaic virus)				
Protocole officiel.	PA-R-POI-3	30	/	98.00
PEMV (Pea enation mosaic virus)				
Protocole officiel.	PA-R-POI-4	30	/	98.00
Erysiphe pisi				
Protocole officiel.	PA-R-POI-5	30	/	157.00

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour connaître les périodes selon les espèces.

Qualité technologique : tests biochimiques

		Taille	Délai	Tarif
Luzerne, Pois				
Teneur en tanins (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-TAN		Contacter BioGEVES	
Pois				
Facteurs antitrypsiques (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-FAT		Contacter BioGEVES	

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Chou fourrager, Pois				
Contrôle d'identité variétale.	BI-G-BM-SSR-CID-1		Contacter BioGEVES	
Analyse de pureté variétale.	BI-G-BM-SSR-PUR-90		Contacter BioGEVES	

Tests au champ au SEV

		Taille	Délai	Tarif
Test DHS - Dactyle, Féтуque élevée.	SEV-DHS-DACFET			1265.00
Test DHS - Brome.	SEV-DHS-BRO			1035.00
Test DHS - Festulolium.	SEV-DHS-FES			1035.00
Test DHS - Féтуque élevée.	SEV-DHS-FETG			1265.00
Test DHS - Pois fourrager.	SEV-DHS-POIF			1035.00
Test DHS - Sainfoin.	SEV-DHS-SAI			1035.00
Test DHS - Luzerne.	SEV-DHS-LUZ			1390.00
Test DHS - Bugrane, Fenugrec, Gesse chiche, Gesse commune, Gesse hybride, Plantain lancéolé, Pois fourrager, Trèfle d'Alexandrie, Trèfle incarnat, Trèfle de Micheli, Trèfle de Perse, Trèfle squarrosom, Trèfle vesiculosum, Vesce commune, Vesce velue, Vesce de Pannonie, Vesce pourpre.	SEV-DHS-AUTFOU			1035.00
Nouvelle évaluation de la valeur d'usage d'une variété de gazon inscrite au catalogue (retest) sur 3 ans, tarif par an.	SEV-RETEST-GAZ			2220.00

PUBLICATIONS

	Tarif
Fiche méthode	
Essai de vigueur - Conductimétrie - Pois .	VIG-2-M 7.60
Fiche technique de l'analyse de germination	
Evaluation des plantules de Chou .	GE-T-CHOU 31.20
Evaluation des plantules de Luzerne .	GE-T-LUZ 31.20
Evaluation des plantules de Pois .	GE-T-POI 31.20
Evaluation des plantules de Radis .	GE-T-RAD 31.20
Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement	
Graminées (<i>Lolium</i> spp., <i>Festuca arundinacea</i> , <i>Festuca pratensis</i> , <i>Festuca</i> cf. <i>ovina rubra</i> , <i>Dactylis glomerata</i>).	AP-C-1 31.20
<i>Trifolium</i> spp.	AP-C-1B 31.20
<i>Brassica napus</i> .	AP-C-4 31.20
<i>Medicago sativa</i> , <i>Trifolium pratense</i> .	AP-C-7 31.20
<i>Pisum sativum</i> , <i>Vicia faba</i> .	AP-C-8 31.20
<i>Vicia sativa</i> .	AP-C-11 31.20
Calibrage du souffleur pour les espèces à soufflage obligatoire (<i>Dactylis glomerata</i> , <i>Poa pratensis</i> , <i>Poa trivialis</i>).	AP-M-2 31.20
Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés	
Polygonaceae (<i>Persicaria maculosa</i> , <i>Persicaria lapathifolia</i> , <i>Fallopia convolvulus</i> , <i>Polygonum aviculare</i> , <i>Rumex</i> sp., <i>Rumex acetosella</i> , <i>Rumex maritimus</i>).	AP-A-03 31.20
<i>Chenopodium</i> sp., <i>Atriplex</i> sp., <i>Amaranthus</i> sp., <i>Reseda</i> sp., <i>Myosotis</i> sp.	AP-A-04 31.20
<i>Lathyrus</i> spp. (<i>Lathyrus sylvestris</i> , <i>Lathyrus latifolius</i> , <i>Lathyrus hirsutus</i> , <i>Lathyrus tuberosus</i> , <i>Lathyrus odoratus</i> , <i>Lathyrus aphaca</i> , <i>Lathyrus pratensis</i> , <i>Lathyrus sativus</i> , <i>Lathyrus cicera</i>).	AP-A-05 31.20
Asteraceae (<i>Anthemis arvensis</i> , <i>Glebionis segetum</i> , <i>Chicorium</i> sp., <i>Tripleurospermum inodorum</i> , <i>Helminthotheca echinoides</i> , <i>Lapsana communis</i> , <i>Lactuca sativa</i> , <i>Sonchus</i> spp., <i>Cirsium arvense</i> , <i>Cirsium vulgare</i> , <i>Centaurea cyanus</i>).	AP-A-06 31.20
<i>Cuscuta</i> spp.	AP-P-1 31.20
Ergots-Sclérotés.	AP-P-2 31.20
Collection de semences - Contacter la SNES	
Support d'identification pour les analyses de Brassica napus .	APCS-BRA-N /
Support d'identification pour les analyses de Medicago sativa et Trifolium pratense .	APCS-MED-S /
Support d'identification pour les analyses de Pisum sativum et Vicia faba .	APCS-PIS-S /

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la pureté et de la composition d'un mélange d'espèces				
Uniquement sur semences nues				
Inférieur à 4 composants AVEC composition annoncée ² .	PU-MEL-01	/	60 jours	489.00
A partir de 4 composants AVEC composition annoncée ² .	PU-MEL-02		Contacteur la SNES	
SANS composition annoncée.	PU-MEL-03	/	60 jours	803.00
Préparation de semences pures en vue d'un essai de faculté germinative				
Inférieur à 4 composants AVEC composition annoncée ² .	PU-PR-19	/	/	202.00
A partir à 4 composants AVEC composition annoncée ² .	PU-PR-22		Contacteur la SNES	
SANS composition annoncée.	PU-PR-19-1	/	/	484.00
Préparation de semences en dragées pures sur mélange enrobé.	PU-PR-19-2	/	/	34.20

² Fournir le % d'espèces composant le mélange.

Qualité physiologique

			Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences			
Espèces en mélange, par composant. Toutes les espèces du mélange seront analysées quelle qu'en soit la proportion, sauf demande contraire.	GE-FG-19-4		/
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences			
Espèces en mélange, par composant. Toutes les espèces du mélange seront analysées quelle qu'en soit la proportion, sauf demande contraire.	GE-FG-19-2		/

³ Voir les détails de tarifs et taille dans le chapitre de l'espèce.

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences (sur pureté spécifique réalisée à la SNES)				
Masse de 1000 semences sur semences pures.	MMS-01	/	/	31.50
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Chanvre.	PU-IS-14	Poids ISTA	/	43.40
Pureté spécifique - Lin.	PU-IS-15	Poids ISTA	/	32.10
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	8.60
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	8.60
Détermination de la pureté				
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes ou d'un échantillon très sale.	PU-LB-SUP NEW	/	/	30.00
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Chanvre.	SP-IS-13	Poids ISTA	/	75.00
Dénombrement complet - Lin.	SP-IS-14	Poids ISTA	/	43.40
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	12.80
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	61.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	97.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-20		Contacteur la SNES	
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	71.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	71.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	105.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve.	TE-SN-01	Poids ISTA	/	19.70
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	33.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Chanvre, Lin.	GE-FG-14-4	1 250	/	53.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Chanvre, Lin.	GE-FG-14-2	500	/	39.60

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Chanvre				
Botrytis cinerea, Sclerotinia sclerotiorum				
Isolement sur buvard.	PA-ES-CHA	400	23 jours	128.00
Lin				
Botrytis cinerea, Boeremia exigua (Phoma exigua), Colletotrichum linicola (Colletotrichum lini), Alternaria linicola, Fusarium (toutes sections)				
Isolement sur milieu.	PA-ES-LIN	400	23 jours	97.00
Alternaria linicola, Botrytis cinerea, Colletotrichum linicola (Colletotrichum lini)				
Isolement sur milieu (ISTA 7-007).	PA-BOT-LIN	400	23 jours	96.00

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

	Taille	Délai	Tarif
Chanvre			
<i>Phelipanche ramosa</i>			
Protocole officiel.	GE-TR-CHOR	/	310.00

Génotypage par biologie moléculaire

	Taille	Délai	Tarif
Lin			
Contrôle d'identité variétale.	BI-G-BM-SSR-CID-1	Contacteur BioGEVES	
Analyse de pureté variétale.	BI-G-BM-SSR-PUR-90	Contacteur BioGEVES	

Qualité technologique : tests biochimiques

	Taille	Délai	Tarif
Lin			
Composition en acide gras (méthode GC).	BI-B-CPG-AG	Contacteur BioGEVES	
Teneur en huile (RMN).	BI-B-RMN-H	Contacteur BioGEVES	

Tests au champ au SEV

	Taille	Délai	Tarif
Test DHS - Lin fibre, Lin oleagineux.	SEV-DHS-LIN		1155.00
Test DHS - Chanvre	SEV-DHS-CHA		1260.00

PUBLICATIONS

	Taille	Délai	Tarif
Fiche technique de l'analyse de germination			
Evaluation des plantules de Chanvre et Lin .	GE-T-LIN		31.20

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences (sur pureté spécifique réalisée à la SNES)				
Masse de 1000 semences sur semences pures.	MMS-01	/	/	31.50
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Maïs, Sorgho .	PU-IS-02	Poids ISTA	/	24.60
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	8.60
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	8.60
Détermination de la pureté				
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes ou d'un échantillon très sale.	PU-LB-SUP NEW	/	/	30.00
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Maïs, Sorgho .	SP-IS-02	Poids ISTA	/	24.60
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	12.80
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	61.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	97.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-20		Contactez la SNES	
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve.	TE-SN-01	Poids ISTA	/	19.70
Supplément pour analyse de teneur en eau nécessitant un pré-séchage.	TE-SN-03	/	/	12.80
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	33.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Maïs, Sorgho.	GE-FG-01-4	1 250	/	47.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Maïs, Sorgho.	GE-FG-01-2	500	/	38.70
Essais de vigueur				
Cold-test sur 400 semences.	GE-CO	1 250	/	64.00
Cold-test sur 200 semences.	GE-CO2	500	/	41.00
Vieillesse accélérée sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-VIEI-2	500	/	83.00
Essai d'émergence de la racine sur 200 semences (test ISTA) - Maïs .	GE-EM	/	/	71.00
Evaluation de la longueur des racines de Maïs après germination à 15°C pendant 7 jours (4 répétitions de 20 semences).	GE-RAC	/	/	71.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Maïs				
<i>Bipolaris zeicola (Helminthosporium carbonum), Fusarium (section Liseola et autres sections), Cephalosporium sp., Cochliobolus heterostrophus (Helminthosporium maydis), Stenocarpella maydis (Diplodia maydis), Stenocarpella macrospora (Diplodia macrospora), Colletotrichum graminicola, Nigrospora sp.</i>				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-MAID	400	19 jours	102.00
<i>Bipolaris zeicola (Helminthosporium carbonum), Fusarium (section Liseola et autres sections), Cephalosporium sp., Cochliobolus heterostrophus (Helminthosporium maydis), Stenocarpella maydis (Diplodia maydis), Stenocarpella macrospora (Diplodia macrospora), Colletotrichum graminicola, Nigrospora sp.</i>				
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-MAI	400	19 jours	97.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Maïs				
<i>Ustilago maydis</i> et <i>Sporisorium reilianum</i> (<i>Sphacelotheca reiliana</i>) Méthode par lavage des semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-MAIS	500	15 jours	94.00
<i>Sclerospora</i> spp., <i>Sclerophthora</i> spp., <i>Peronosclerospora</i> spp. Méthode par lavage des semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-MAIS	500	15 jours	94.00
Sorgho				
<i>Bipolaris oryzae</i> (<i>Helminthosporium oryzae</i>), <i>Bipolaris cookei</i> (<i>Helminthosporium sorghicola</i>), <i>Fusarium</i> section <i>liseola</i>, <i>Fusarium</i> (autres sections), <i>Macrophomina phaseolina</i>, <i>Helminthosporium</i> sp. Isolement sur milieu.	PA-ES-SOR	400	19 jours	97.00

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Maïs - Détection d'1 pathogène				
<i>Maize chlorotic mottle virus</i> (MCMV) ELISA sur plantules.	PA-VI-66	1 000	37 jours	293.00
<i>Maize dwarf mosaic virus</i> (MDMV) ELISA sur plantules.	PA-VI-44	1 000	37 jours	293.00
<i>Wheat high plains virus</i> (WHPV) ELISA sur plantules.	PA-VI-62	1 000	37 jours	293.00
<i>Sugarcane mosaic virus</i> (SCMV) ELISA sur plantules.	PA-VI-89	1 000	37 jours	293.00
<i>Wheat streak mosaic virus</i> (WSMV) ELISA sur plantules.	PA-VI-92	1 000	37 jours	293.00
Maïs - Détection de 2 pathogènes. Préciser les 2 virus demandés				
MCMV/MDMV/SCMV/WSMV ELISA sur plantules.	PA-VI-59	1 000	37 jours	455.00
Maïs - Détection de 3 pathogènes. Préciser les 3 virus demandés				
MCMV/MDMV/CMV/WSMV ELISA sur plantules.	PA-VI-96	1 000	37 jours	567.00
Maïs - Détection de 4 pathogènes				
MCMV/MDMV/CMV/WSMV ELISA sur plantules.	PA-VI-54	1 000	37 jours	803.00

EVALUATION DES VARIETES

Génotypage par profil protéique

		Taille	Délai	Tarif
Maïs				
Comparaison variétale par électrophorèse iso-enzymatique.	BI-G-EL-COMP-M			Contacteur BioGEVES
Conformité d'hybride par électrophorèse iso-enzymatique.	BI-G-EL-CONF-M			Contacteur BioGEVES
Description d'une lignée pour 19 loci sur 4 grains.	BI-G-EL-DVAR-M-19			Contacteur BioGEVES
Description d'une lignée pour 14 loci sur 4 grains.	BI-G-EL-DVAR-M-14			Contacteur BioGEVES
Test de contrôle d'identité d'une lignée ou d'un hybride par rapport aux géniteurs déclarés pour 14 loci sur 10 grains.	BI-G-EL-CID-M-10			Contacteur BioGEVES
Test de contrôle d'identité d'une lignée ou d'un hybride par rapport aux géniteurs déclarés pour 14 loci sur 30 grains.	BI-G-EL-CID-M-30			Contacteur BioGEVES
Contrôle de pureté par électrophorèse iso-enzymatique - 14l.	BI-G-EL-PUR-M-14			Contacteur BioGEVES
Contrôle de pureté par électrophorèse iso-enzymatique - 19l.	BI-G-EL-PUR-M-19			Contacteur BioGEVES

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Maïs, Sorgho				
Contrôle d'identité variétale.	BI-G-BM-SSR-CID-1			Contacteur BioGEVES
Analyse de pureté variétale.	BI-G-BM-SSR-PUR-90			Contacteur BioGEVES
Maïs				
Conformité d'hybride.	BI-G-BM-SSR-CONF			Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

	Taille	Délai	Tarif
Sorgho			
Teneur en tanins (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-TAN		Contacteur BioGEVES

Détection, identification et quantification d'OGM

	Taille	Délai	Tarif
Maïs			
Contrôle de la présence fortuite d'OGM dans des produits bruts (semences, grains). Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.	BI-D-OGM		Contacteur BioGEVES
Identification et quantification d'évènements OGM*. Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.	BI-D-OGM2		Contacteur BioGEVES

Tests au champ au SEV

		Tarif
Test DHS - Maïs .	SEV-DHS-MAIS	1155.00
Test DHS - Sorgho .	SEV-DHS-SOR	1155.00

PUBLICATIONS

		Tarif
Fiche technique de l'analyse de germination		
Evaluation des plantules de Maïs .	GE-FAP-ZM	31.20
Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement		
<i>Zea mays</i> .	AP-C-6	31.20
Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés		
<i>Sorghum bicolor</i> .	AP-C-17	31.20
Collection de semences - Contacter la SNES		
Support d'identification pour les analyses de <i>Zea mays</i> .	APCS-ZEA-M	/

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences (sur pureté spécifique réalisée à la SNES)				
Masse de 1000 semences sur semences pures.	MMS-01	/	/	31.50
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Tournesol, Soja.	PU-IS-02	Poids ISTA	/	24.60
Pureté spécifique - Chou-Navet, Colza, Rutabaga.	PU-IS-17	Poids ISTA	/	36.40
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	8.60
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	8.60
Détermination de la pureté				
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes ou d'un échantillon très sale.	PU-LB-SUP NEW	/	/	30.00
Dénombrement complet				
Dénombrement complet - Soja.	SP-IS-02	Poids ISTA	/	24.60
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Tournesol.	SP-IS-15	Poids ISTA	/	67.00
Dénombrement complet - Chou-Navet, Colza, Rutabaga.	SP-IS-16	Poids ISTA	/	113.00
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	12.80
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	61.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	97.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-20		Contactez la SNES	
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	71.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	71.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	105.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve.	TE-SN-01	Poids ISTA	/	19.70
Supplément pour analyse de teneur en eau nécessitant un pré-séchage.	TE-SN-03	/	/	12.80
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	33.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Tournesol.	GE-FG-16-4	1 250	/	51.00
Colza, Moutarde, Navette.	GE-FG-17-4	1 250	/	50.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Tournesol.	GE-FG-16-2	500	/	42.30
Colza, Moutarde, Navette.	GE-FG-17-2	500	/	38.50
Essais de vigueur				
Cold Test sur 400 semences - Tournesol.	GE-CO-TO-4	1 250	/	64.00
Cold Test sur 200 semences - Tournesol.	GE-CO-TO-2	500	/	41.00
Essai de vigueur - Comptage précoce au froid sur 200 semences - Tournesol.	GE-EM-TO	/	/	34.40
Détérioration contrôlée sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-DET-1	500	/	83.00
Essai d'émergence de la radicule sur 200 semences (test ISTA) - Colza.	GE-EM	/	/	71.00
Test de conductivité globale sur 200 semences sur espèces ISTA.	GE-CON-GLO	500	/	53.00
<i>La teneur en eau des semences devant être comprise entre 10 et 14%, l'échantillon doit être soumis en sachet étanche avec mention de sa teneur en eau. A défaut, elle sera déterminée préalablement à l'analyse et facturée en supplément (voir prestation TE-SN-01).</i>				

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Colza - Détection d'1 pathogène				
Xanthomonas campestris pv. campestris (Xcc)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies).	PA-BA-04	30 000	36 jours	203.00
Isolement sur milieu + dénombrement des colonies + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a).	PA-BA-03	30 000	36 jours	214.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes. (ISTA 7-019b sans dénombrement des colonies).	PA-BA-105	30 000	36 jours	242.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + dénombrement des colonies + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes. (ISTA 7-019b).	PA-BA-05	30 000	36 jours	255.00
Xanthomonas campestris pv. armoraciae (raphani) (Xca)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-29	30 000	36 jours	195.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-30	30 000	36 jours	242.00
Pseudomonas syringae pv. maculicola (Psm)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-10	30 000	36 jours	195.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-33	30 000	36 jours	246.00
Colza - Détection de 2 pathogènes				
Xcc + Xca				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies pour Xcc et Xca).	PA-BA-06	30 000	36 jours	246.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019b sans dénombrement des colonies pour Xcc).	PA-BA-07	30 000	36 jours	292.00
Xcc + Psm				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies pour Xcc).	PA-BA-45	30 000	36 jours	300.00
Xca + Psm				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-46	30 000	36 jours	300.00
Colza - Détection de 3 pathogènes				
Xcc + Xca + Psm				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies pour Xcc et Xca).	PA-BA-08	30 000	36 jours	350.00
Tournesol				
Pseudomonas syringae pv. helianthi				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-87	5 000	36 jours	257.00
Xanthomonas arboricola				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-100	5 000	39 jours	257.00
Pseudomonas cichorii				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-122	5 000	36 jours	262.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Colza				
Leptosphaeria maculans et/ou Plenodomus biglobosus (Phoma lingam), Alternaria brassicae, Alternaria brassicicola, Alternaria japonica, Sclerotinia sclerotiorum, Botrytis cinerea, Phoma sp.				
Isolement sur milieu (d'après méthode ISTA 7-004).	PA-ES-CHO	400	19 jours	97.00
Leptosphaeria maculans et/ou Plenodomus biglobosus (Phoma lingam)				
Isolement sur milieu (ISTA 7-004).	PA-PH-CHO	1 000	25 jours	242.00
Albugo candida				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-ALB-CHO	500	15 jours	94.00
Hyaloperonospora parasitica (mildiou)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-CHO	500	15 jours	94.00
Méthode par grow-out (vérification de la viabilité).	PA-MICHOGO	400	42 jours	119.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

	Taille	Délai	Tarif	
Oeillette				
<i>Alternaria papavericola (Helminthosporium papaveris)</i>, <i>Fusarium</i> (toutes sections), <i>Botrytis</i> sp., <i>Alternaria</i> sp. Isolement sur milieu.	PA-ES-OEI	400	19 jours	97.00
Tournesol				
<i>Botrytis cinerea</i>, <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>, <i>Alternariaster helianthi (Alternaria helianthi)</i> Méthode sur buvard d'après méthode ISTA 7-003.	PA-ES-TOU	400	23 jours	125.00
<i>Botrytis cinerea</i> Isolement sur buvard (ISTA 7-003).	PA-BOT-TOU	400	23 jours	128.00
<i>Phomopsis helianthi (Diaporthe helianthi)</i>, <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>, <i>Alternariaster helianthi (Alternaria helianthi)</i> Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-PHOTOUD	400	23 jours	102.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-PHO-TOU	400	23 jours	96.00
<i>Puccinia helianthi (rouille)</i> Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-RO-TOU	500	15 jours	94.00
<i>Septoria helianthi (septoriose)</i> Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-SEP-TOU	500	15 jours	94.00
<i>Pustula tragopogonis (Albugo tragopogonis) (rouille blanche)</i> Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-ALB-TOU	500	15 jours	94.00

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

	Taille	Délai	Tarif	
Tournesol				
<i>Cucumber mosaic virus (CMV)</i> ELISA.	PA-VI-56	2 000	16 jours	225.00

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

	Taille	Délai	Tarif	
Colza				
<i>Plasmodiophora brassicae</i> pathotypes P1+ / P1- / P2+ ou P2- Protocole officiel.	PA-R-COLZA	45	/	267.00
Identification de pathotype de <i>Plasmodiophora brassicae</i> A partir de galles, par échantillon.	PA-RIDPLA1	/	/	434.00
A partir de sol, par échantillon.	PA-RIDPLA3	/	/	652.00
Tournesol				
<i>Plasmopara halstedii</i> races 100 / 304 / 307 / 314 / 334 / 703 / 704 / 710 / 714 / 774 ou 714-PI8 Protocole officiel sur 30 plantes (hybrides).	PA-R-TOURN1	45	/	95.00
<i>Pour toute demande des 9 races pendant la période de test CTPS (avril – mai) ou pour toute demande des 9 races hors périodes de test CTPS mais sur minimum 20 variétés, 20 % de remise seront effectuées.</i>				
Protocole officiel sur 60 plantes (lignées).	PA-R-TOURN2	45	/	165.00
<i>Plasmopara halstedii</i> Identification de race.	PA-ID-PLA	/	/	311.00
Résistance à l'OXTIP par isolat.	PA-RIDPLA2	/	/	94.00

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour connaître les périodes selon les espèces.

Génotypage par profil protéique

	Taille	Délai	Tarif
Colza			
Comparaison variétale par électrophorèse iso-enzymatique.	BI-G-EL-COMP-C		Contacteur BioGEVES
Conformité d'hybride par électrophorèse iso-enzymatique.	BI-G-EL-CONF-C		Contacteur BioGEVES
Description d'une variété pour 6 loci sur 10 plantules.	BI-G-EL-DVAR-C		Contacteur BioGEVES
Test de pureté d'un lot pour 6 loci sur 100 plantules.	BI-G-EL-PUR-C-100P		Contacteur BioGEVES

Génotypage par biologie moléculaire

	Taille	Délai	Tarif
Colza, Tournesol Analyse de pureté variétale.	BI-G-BM-SSR-PUR-90		Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité variétale.	BI-G-BM-SSR-CID-1		Contacteur BioGEVES
Colza Conformité d'hybride.	BI-G-BM-SSR-CONF		Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

	Taille	Délai	Tarif
Colza Teneur en glucosinolates sur plantes entières ou des parties de plantes (HPLC).	BI-B-HPLC-GLU-2		Contacteur BioGEVES
Colza, Tournesol Teneur en huile (RMN).	BI-B-RMN-H		Contacteur BioGEVES
Cameline, Colza, Tournesol Composition en acide gras (méthode CPG).	BI-B-CPG-AG		Contacteur BioGEVES
Cameline, Colza, Moutarde brune et blanche Teneur en glucosinolates (méthode HPLC).	BI-B-HPLC-GLU-1		Contacteur BioGEVES
Teneur en glucosinolates (NIRS).	BI-B-NIRS-GLU		Contacteur BioGEVES
Teneur en protéines (NIRS).	BI-B-NIRS-P		Contacteur BioGEVES
Teneur en huile (NIRS).	BI-B-NIRS-H		Contacteur BioGEVES

Détection, identification et quantification d'OGM

	Taille	Délai	Tarif
Colza Contrôle de la présence fortuite d'OGM dans des produits bruts (semences, grains). Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.	BI-D-OGM1		Contacteur BioGEVES
Identification et quantification d'évènements OGM. Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.	BI-D-OGM3		Contacteur BioGEVES

Tests au champ au SEV

	Taille	Délai	Tarif
Test DHS - Colza .	SEV-DHS-COL		1390.00
Test DHS - Tournesol .	SEV-DHS-TOU		1155.00
Vérification de la caractéristique piège à méligèthes - Colza . Contacter patrick.bagot@geves.fr	SEV-COL-MEL		/

PUBLICATIONS

	Taille	Délai	Tarif
Fiche méthode			
Essai de vigueur - Colza .	VIG-1-M		7.60
Essai de vigueur - Conductimétrie - Pois .	VIG-2-M		7.60
Méthode de germination Colza .	GE-M-COL		7.60
Fiche technique de l'analyse de germination			
Evaluation des plantules de Tournesol .	GE-T-TOU		31.20
Evaluation des plantules de Colza .	GE-FAP-BN		31.20
Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement			
<i>Helianthus annuus</i> .	AP-C-2		31.20
<i>Glycine max</i> .	AP-C-3		31.20
<i>Brassica napus</i> .	AP-C-4		31.20
Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés			
<i>Chenopodium sp.</i> , <i>Atriplex sp.</i> , <i>Amaranthus sp.</i> , <i>Reseda sp.</i> , <i>Myosotis sp.</i>	AP-A-04		31.20
Ergots-Sclérotes.	AP-P-2		31.20
Collection de semences - Contacter la SNES			
Support d'identification pour les analyses de <i>Brassica napus</i> .	APCS-BRA-N		/
Support d'identification pour les analyses de <i>Helianthus annuus</i> .	APCS-HEL-A		/

Micro-nettoyage

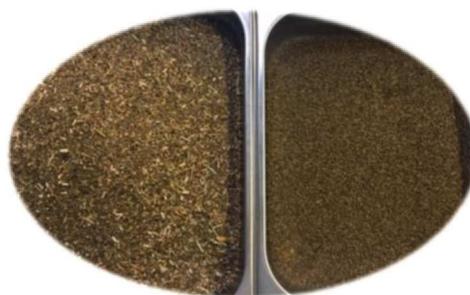
Le micro-nettoyage de lots de semences consiste à déterminer le pourcentage de déchet dans des lots de semences brutes, issues d'une récolte, en utilisant des machines de triage, répliques de laboratoire des machines industrielles.

Cette activité permet d'établir un diagramme de triage optimal pour le lot et constitue une étape essentielle afin de définir le process industriel pour un triage de qualité en usine, quelle que soit l'espèce. De plus, la valeur commerciale d'un lot est estimée grâce à la connaissance précise de sa qualité, c'est l'agrèage d'un lot.

LE PRINCIPE

Les semences de chaque espèce possèdent des caractéristiques morphologiques qui leur sont propres. Chaque caractéristique morphologique est associée à un appareil de triage dont les réglages doivent être ajustés le plus précisément possible.

Le tri complet d'un lot s'effectue sur une chaîne de triage composée de plusieurs appareils assurant une complémentarité sur plusieurs critères. Afin d'atteindre les normes définies, la connaissance des caractéristiques, l'expertise et le savoir-faire des opérateurs sont essentiels.



Triage sur un lot brut de carotte avant/après micro-nettoyage

LES EQUIPEMENTS

La SNES dispose d'une vingtaine d'équipements de triage afin de nettoyer tout type de semences. Notre formation rigoureuse et notre expertise contribuent à produire des triages de qualité et représentatifs du travail fourni en usine. Après les différentes opérations de triage, des analyses de pureté spécifique et de faculté germinative peuvent être réalisées au sein de la SNES afin de s'assurer de la qualité du lot de semences.

		Tarif
Micro-nettoyage. Protocole standard. Betteraves.	MN-SN-01	56.00 €
Micro-nettoyage. Protocole standard. Pois, Haricots, Cucurbitacées.	MN-SN-02	51.00 €
Micro-nettoyage. Protocole standard. Carottes.	MN-SN-03	80.00 €
Micro-nettoyage. Protocole standard. Autres légumières.	MN-SN-04	72.00 €
Micro-nettoyage. Protocole standard. Autres espèces de grandes cultures.	MN-SN-05	64.00 €
Micro-nettoyage. Protocole standard. Semences florales.	MN-SN-06	Contacteur la SNES
Micro-nettoyage. Protocole standard. Semences en mélange.	MN-SN-07	Contacteur la SNES
Micro-nettoyage. Protocole standard. Quinoa.	MN-SN-08	95.00 €
Micro-nettoyage. Protocole standard. Chicorées.	MN-SN-09	NEW 72.00 €
Micro-nettoyage. Protocole standard. Petites légumineuses.	MN-SN-10	NEW 65.00 €
Supplément. Lots non pré-triés ou nécessitant un temps supplémentaire de triage.	MN-SN-11	NEW 50.00€/h
Supplément. Détail de chaque grille avec résultats en pourcentage.	MN-SUP	12.00 €

Demande de renseignements : contact.mn@geves.fr

Évaluation du niveau de ploïdie sur semences et plantes.

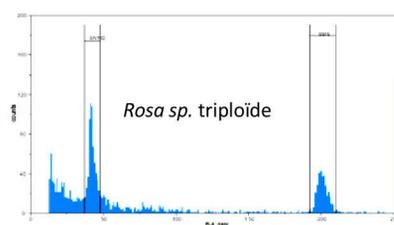
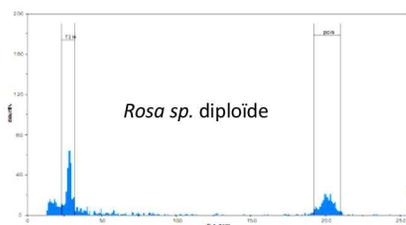
Les analyses de cytologie effectuées par la SNES visent à déterminer le niveau de ploïdie par comptage chromosomique des cellules méristématiques racinaires et/ou par cytométrie en flux. La ploïdie est définie par le nombre d'exemplaires de chromosomes d'une cellule. Le niveau de ploïdie est caractéristique de l'espèce ou de la variété. Ces analyses peuvent être effectuées à partir de semences ou de plantes sur de nombreuses espèces.

CYTOMETRIE EN FLUX

La cytométrie en flux est une technique reposant sur le marquage de l'ADN par des fluorochromes. Le cytomètre permet alors une mesure précise de la quantité de fluorescence émise par les cellules après le marquage et l'excitation par un faisceau lumineux.

La mesure de la quantité de fluorescence émise sera alors comparée à un témoin dont le niveau de ploïdie est connu. Cela permettra de conclure sur le niveau de ploïdie de l'échantillon testé.

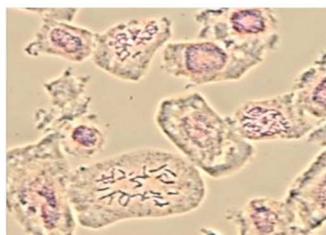
La cytométrie en flux est principalement utilisée pour déterminer le niveau de ploïdie sur des séries de plantes ou de variétés. Elle peut aussi permettre d'identifier certaines espèces lorsque l'identification visuelle n'est pas possible.



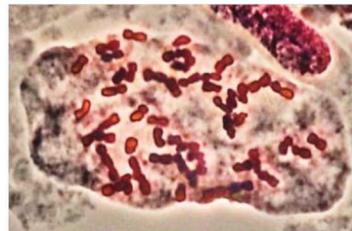
MICROSCOPIE

Le comptage chromosomique par microscopie est une technique permettant également de définir le niveau de ploïdie.

C'est une étape indispensable pour les espèces n'ayant pas de référence en cytométrie. Le comptage des chromosomes est effectué sur des cellules méristématiques de racine dont la division mitotique a été bloquée au stade métaphase. Les chromosomes sont ensuite observés et comptés à partir d'un microscope à contraste de phase.



Cellules de Festulolium



Cellules de Gardenia

Demande de renseignement ou d'analyses : contact.cyto@geves.fr

Radiographie 2D et tomographie

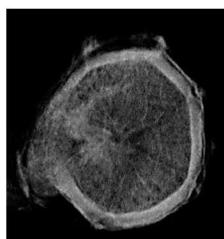
Des outils pour l'évaluation de la qualité des semences.

POURQUOI UTILISER LA RADIOGRAPHIE 2D OU 3D ?

La radiographie permet de visualiser la morphologie interne des semences. L'objectif est de comprendre ou prévoir des problèmes de qualité physique ou germinative. Cet outil permet également de phénotyper des caractères d'intérêt précis selon la demande.

QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE LA RADIOGRAPHIE 2D ET LA TOMOGRAPHIE ?

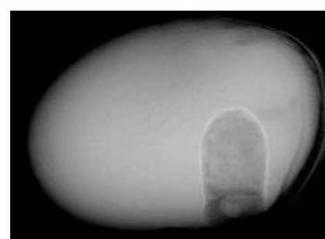
La radiographie 2D est une méthode non destructive permettant d'observer de manière rapide différents critères sur semences (dommages physiques, semences vides, dégâts d'insectes...). Cette technologie permet un diagnostic qualitatif de l'état de la morphologie interne. Le laboratoire d'Analyses Physiques est accrédité ISTA pour ces analyses.



Semence vide



Dommages physiques



Dégâts d'insectes

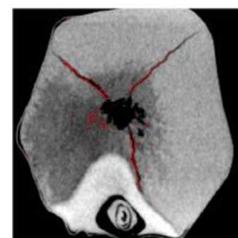
La radiographie 3D (tomographie) est une technologie dont la méthode consiste à générer une image en 3D de la structure interne d'un objet. Cet outil appliqué aux semences permet de mesurer différents caractères et d'obtenir des données quantitatives très précises. Les applications possibles sont diverses : caractérisation de génotypes/varieties/lots, quantification de dégâts de pathogènes/insectes, dommages physiques...



Evaluation de la qualité de l'enrobage



Quantification de dégâts d'insectes



Quantification des fissures sur une semence de Maïs

		Tarif
Radiographie 2D de semences sans interprétation (par cliché numérique).	RX-IS-03	24.00 €
Interprétation par cliché numérique de radiographie 2D pour la caractérisation morphologique interne, la détection de dégâts d'insectes ou de dommages physiques (%).	RX-SUP-03	15.00 €
Fourniture d'une image radio 2D au format .jpg, pour une détermination particulière ou pour des mesures.	RX-SUP-RA	1.00 €
Tomographie 3D sans interprétation. Pour toute demande de renseignements ou d'analyses en tomographie 3D telles que :	RX-IS-05	bea-tomographe@geves.fr
- Mesures de caractéristiques de l'enrobage ;		
- Détection de dégâts d'insectes et mesures du volume associé ;		
- Mesures des constituants internes des semences ;		
- Mesure du taux de remplissage des semences ;		
- Détection et mesures de fissures mécaniques et autres dégâts ;		
- Autres mesures de caractères d'intérêt.		
Traitement d'images visuel ou automatique.	RX-SUP-05	bea-tomographe@geves.fr
Fourniture d'un lot d'images 2D en format jpg.	RX-SUP-TO	bea-tomographe@geves.fr

Biostimulation, Biocontrôle, Evaluation traitement et la réalisation d'essais en conditions contrôlées

Le GEVES, membre du Consortium Biocontrôle et du RMT BESTIM, propose son expertise pour la caractérisation et l'évaluation de l'effet de vos traitements appliqués sur semences ou plantules.



Produits de biocontrôle, biostimulants, traitements physiques ou chimiques, le GEVES vous propose un accompagnement dans le développement de méthodologies d'évaluation adaptées et/ou de réaliser pour vous les essais en conditions contrôlées. Screening *in vitro* et/ou *in vivo* ou l'évaluation des effets de désinfection, de protection, de stimulation ou de phytotoxicité, de produits de traitement en application préventive et/ou curative.

La SNES ne fournit ni semences ni produits. La taille d'échantillon à fournir est de 1 000 semences par modalité pour des essais de sélectivité et d'efficacité. Pour les seuls essais d'efficacité de traitements en pathologie, la taille de l'échantillon sera déterminée en lien avec la problématique et la demande initiale.

Equipe pluridisciplinaire composée d'experts en évaluation de la qualité des semences et de la résistance variétale, le GEVES développe de nouvelles méthodes d'évaluation dans ces domaines reconnues à l'international. Avec cette expertise, le GEVES participe à des programmes de recherche autour de la biostimulation et du biocontrôle des semences.

APPLICATION DE PRODUITS SUR LES SEMENCES

Le traitement des semences est possible en fonction du type de traitement et de l'usage. Pour plus d'information contacter la SNES. Selon la quantité de semences à traiter et la formulation du produit, 3 équipements sont utilisables : Agitateur orbital (20 g, formulation liquide) ; Bol Hege (500 g) ; Traiteuse Satec Concept (jusqu'à 2 kg).

		Tarif
Traitement de semences à faire par la SNES dans le cadre d'une évaluation de traitement.	GE-APPLI	43.40

ESSAIS DE SELECTIVITE

Pour vérifier la sélectivité d'un traitement, il convient de déterminer la faculté germinative sur 400 semences.

		Tarif
Espèces légumières.	GE-FG-18-4	60.00
Espèces céréalières.	GE-FG-01-4	47.00
Espèces oléagineuses.	GE-FG-17-4	50.00

Le pourcentage de plantules présentant des symptômes de toxicité peut être évalué de façon plus précise.

Toutes espèces.	GE-FG-PCPL	21.40
-----------------	------------	-------

EVALUATION DES TRAITEMENTS DE PROTECTION DES SEMENCES ET DES PLANTES

		Contact
Evaluation de produits de traitement conventionnel.	PA-EVAL-CHI	geoffrey.orgeur@geves.fr
Evaluation de traitement biocontrôles / traitement physique / process de désinfection.	PA-EVAL-BIO	

Quelques exemples de pathosystèmes maîtrisés⁴

Blé	<i>Fusarium</i> spp. (<i>Fusarium graminearum</i> , <i>Fusarium avenaceum</i> , <i>Fusarium culmorum</i>).	Maïs	<i>Fusarium graminearum</i> .
	<i>Tilletia caries</i> .		<i>Fusarium verticillioides</i> .
	<i>Microdochium nivale</i> .		<i>Pythium</i> sp.
Colza	<i>Puccinia striiformis</i> , <i>Puccinia triticina</i> .	Betterave	<i>Rhizoctonia solani</i>
	<i>Plasmiodiophora brassicae</i> .		<i>Aphanomyces cochlioides</i> , <i>Pythium</i> sp.
	<i>Phoma lingam</i> .	Tournesol	<i>Plasmodiophora halstedii</i> .
	<i>Hyaloperonospora brassicae</i>		<i>Verticillium dahliae</i> .
	<i>Alternaria brassicicola</i> .		<i>Fusarium moniliforme</i>
		Laitue	<i>Fusarium oxysporum</i> .

⁴ Les pathosystèmes maîtrisés et disponibles en résistance variétale ainsi qu'en qualité sanitaire sont tous adaptables pour de l'évaluation de produits de traitement.

EVALUATION DES PRODUITS BIOSTIMULANT LA GERMINATION ET/OU LA CROISSANCE DES PLANTULES

2 types d'essais peuvent être conduits soit en conditions favorables pour l'espèce végétale (celles appliquées dans les essais de sélectivité), soit en conditions pénalisantes (stress abiotique).

		Tarif / Contact
Essais de vitesse de germination sur 200 semences		
Energie germinative (Comptage intermédiaire des semences germées à une date déterminée avant la fin de l'essai de germination). La date de comptage pour l'énergie varie en fonction de l'espèce.	GE-EG	18.40
Cinétique de germination par analyse d'images (taux moyen de germination, courbe de cinétique).	GE-CI	sylvie.ducournau@geves.fr
Essais de croissance		
Longueur racinaire à 15°C pour le Maïs.	GE-RAC	71.00
Biomasse sèche de 4 répétitions de 20 plantules après essai de germination.	GE-BIOM	51.00
Cinétique de croissance par imagerie (banc Eloncam).	GE-ELON	sylvie.ducournau@geves.fr

Préparations spécifiques : inoculum, matériel référence

Les bioagresseurs disponibles sont listés sur www.geves.fr. La préparation spécifique de souches peut aussi s'effectuer sous forme d'inoculum ou de semences artificiellement contaminées.

Avertissement : pour la manipulation d'organismes de quarantaine, les laboratoires doivent être autorisés à leur détention et manipulation, octroyée par le préfet de région (règlement 2019/829).

Préparations spécifiques d'inoculum de bioagresseurs

		Taille	Délai	Tarif
Préparation spécifique				
Suspension de larves de <i>Ditylenchus dipsaci</i> (exemple de prix : 1 270€ pour inoculer 9000 plantes).	PA-AD-DIT			Contacteur la SNES
Plantules de Betteraves contaminées par des pucerons virulifères <i>Myzus persicae</i> porteurs du virus de la jaunisse BChV (<i>Beet chlorosis virus</i>).	PA-AD-MYZ			Contacteur la SNES
Autres souches et inoculums				
Plateau de 140 plantules contaminées par une race de rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>). Contacter jean-philippe.maigniel@geves.fr .	PA-AD-ROU2	/	/	120.00
Ampoule de 100 mg de spores de rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>) ou rouille brune (<i>Puccinia recondita</i>) ou rouille couronnée (<i>Puccinia coronata</i>).	PA-AD-ROU	/	/	54.00
Inoculum sous forme de boîtes de Petri.	PA-AD-INOC			Contacteur la SNES
Inoculum sous forme de cotylédons, plantes et feuilles fraîches contaminées.	PA-AD-INOP			Contacteur la SNES
Inoculum sous forme de grains artificiellement contaminés ayant perdu leur faculté germinative ou de semences artificiellement contaminées ayant conservé une faculté germinative.	PA-AD-INOG			Contacteur la SNES
Inoculum sous forme liquide.	PA-AD-INOL			Contacteur la SNES
Kystes de <i>Globodera pallida</i> ⁴⁰ ou <i>Globodera rostochiensis</i> ⁴⁰ .	PA-AD-GLO			Contacteur la SNES
Kystes de <i>Heterodera schachtii</i> .	PA-AD-HET			Contacteur la SNES

Matériel de référence : souches et semences

		Tarif
Souches de bioagresseurs		
Préparation spécifique de souche de référence en boîtes de Petri (2 boîtes/souche), en Bos (1 g) ou populations de nématodes libres ou kystes (environ 20).	PA-AD-FOU	160.00
Préparation spécifique de 5 g de galles de <i>Meloidogyne incognita</i> (pour inoculation de 15 à 20 plantules).	PA-AD-MEL	171.00
Préparation spécifique de 5 g de galles de <i>Plasmodiophora brassicae</i> (pour inoculation de 50 à 100 plantules).	PA-AD-PLAD	171.00
Préparation spécifique		
50 à 100 semences germées de Tournesol contaminées par <i>Plasmopara halstedii</i> (mildiou).	PA-AD-TOU2	147.00
Plantules de Laitue contaminées par 1 race de <i>Bremia lactucae</i> , 30 cotylédons en période de test.	PA-AD-BREM	171.00
<i>Erysiphe pisi</i> , 2 plantules avec présence de sporulation.	PA-AD-ERYS	171.00
2 cotylédons de Melon contaminés par 1 race de <i>Golovinomyces cichoracearum</i> (oïdium).	PA-AD-GOL	171.00
2 cotylédons de Melon contaminés par 1 race de <i>Podosphaera xanthii</i> (oïdium).	PA-AD-POD	171.00
2 plantules de Laitue contaminées par <i>Nasonovia ribisnigri</i> race Nr: 0 avec présence d'aptères.	PA-AD-NAS	171.00
30 feuilles de Basilic contaminées par <i>Peronospora belbahri</i> .	PA-AD-BEL	171.00
Témoins/hôtes différentiels potagères (MATREF) pour une unité de semis (1 g pour <i>Bremia</i>, 200 semences pour autres pathogènes)		
Pack complet des hôtes différentiels pour le <i>Bremia</i> de la Laitue.	PA-HD-BLAI	349.00
Témoins/hôtes différentiels potagères (MATREF) pour une unité de semis (1 g pour <i>Bremia</i>, 200 semences pour autres pathogènes)		
Carotte.	PA-HD-CAR	47.00
Courgette.	PA-HD-COU	82.00
Chou.	PA-HD-PAS	82.00
Haricot.	PA-HD-HAR	64.00
Laitue.	PA-HD-LAI	64.00
Mâche.	PA-HD-MAC	46.90
Melon.	PA-HD-MEL	82.00
Piment.	PA-HD-PIM	94.00
Pois.	PA-HD-POI	64.00
Tomate.	PA-HD-TOM	82.00
Tomate Porte-greffe.	PA-HD-PGTO	94.00

ESSAI INTER-LABORATOIRES D'APTITUDE

Les essais inter-laboratoires d'aptitude (EILA) permettent d'évaluer l'aptitude d'un laboratoire à mettre en œuvre une méthode. Pour plus de précisions, consultez notre site www.geves.fr.

L'organisation des EILA comprend la planification et l'envoi des documents aux participants, la préparation des échantillons, la définition d'une référence, l'interprétation des résultats, la fourniture d'un rapport final.

Ne sont pas compris le coût de fourniture des semences (facturé au coût réel) et les coûts d'expédition (envoi de type Chronopost).

Essais d'aptitudes – EILA & Autres comparaisons

	Tarif	Contact
Pureté spécifique – Toutes espèces (base 15 participants).	177.00	
Germination – Toutes espèces (base 15 participants).	120.00	
Teneur en eau – Toutes espèces (base 15 participants).	77.00	
Masse de 1000 semences – Toutes espèces (base 15 participants).	70.00	
Pathologie	Contactez la SNES	Fabienne BRUN eil.semences@geves.fr
Organisation d'essais inter laboratoire sur demande.	Contactez la SNES	
Fourniture d'échantillons de référence pour contrôle interne de laboratoire.	Contactez la SNES	
Expertise sur essais de semences suite à des résultats d'essais atypiques ou encore en cas d'écart constaté sur une carte de contrôle par un laboratoire.	Contactez la SNES	

AUDITS

Des audits de laboratoires peuvent être réalisés pour évaluer la conformité de votre organisation avec différents référentiels (ISTA, reconnaissance dans le cadre de la certification).

Une journée d'audit comprend l'analyse du dossier d'audit préparé par le laboratoire demandeur, la réalisation de l'audit ainsi que le rapport d'audit. Des audits documentaires peuvent être également proposés.

Contact : Fabienne Brun (audit.semences@geves.fr).

FOURNITURE DE MATERIEL ET DOCUMENTS DE REFERENCE

Retrouvez l'ensemble de nos publications et matériels de référence dans les différents chapitres du barème et sur notre site www.geves.fr.

FORMATIONS - EXPERTISES

Pour adresser une demande de formation

	Tarif	Contact
Formation technique avec la SNES.	/	Fabienne BRUN formation.semences@geves.fr
Analyse de la qualité des semences. Formation inter ou intra entreprise, à la SNES ou sur site.		
Cartographie des modules climatiques et vérification des sondes.		
Formation technique avec BioGEVES.	/	biogeves.analyses@geves.fr
Formation technique au SEV.	/	rachel.tessier@geves.fr
Formations GEVES au catalogue SEMAE Formation.	/	Voir page suivante

Pour la mise en place d'une expertise dans un cadre international

Expertise technique et visite.	/	secretariat.direction@geves.fr
--------------------------------	---	--------------------------------

Lecture commune de résultats

Lecture commune des résultats de germination, détails des anormaux et compte-rendu de la lecture de résultats. Tarif par échantillon.	GE-LECT	96.00 €	service.clients@geves.fr
---	---------	----------------	--------------------------

CERTIFICAT D'APTITUDE D'ANALYSTE ET ANALYSTE SENIOR

Ces certificats sont délivrés par la SNES. Ils valident les formations Bases pour l'Analyse de semences et Analyste sénior (formations proposées avec SEMAE). Ils sont indispensables pour le personnel en charge des analyses en vue de la certification officielle.

Les examens sont organisés dans la continuité des sessions de formation. L'inscription est à réaliser en complétant le formulaire disponible pour chaque session d'examen sur <https://www.geves.fr/me-former/les-formations-labos/>.

Pour tout complément d'information contacter Fabienne BRUN (formation.semences@geves.fr). Tarifs et dates pages suivantes.

ECHANTILLONNAGE SUR LE LOT EN VUE DE L'EDITION DE BIO

Pour l'approbation d'un échantillonneur automatique pour un groupe d'espèces :

- Fournir 7 à 10 paires d'échantillons soumis de la taille ISTA
- Pour chaque échantillon et en fonction de l'espèce, renseigner le bon de commande avec les analyses de pureté spécifique, de germination et de masse de mille semences (codes et tarifs dans le chapitre de l'espèce concernée)
- Pour le dernier échantillon, ajouter l'analyse ci-dessous :

	Tarif	Contacts
Analyse de résultats de comparaison en vue de l'approbation d'un échantillonneur automatique, tarif pour un échantillonneur automatique, par groupe d'espèces.	EC-LOT	161.00 echantillonnage.bio@geves.fr

FORMATIONS SEMAE EN COLLABORATION AVEC LE GEVES

Le GEVES, expert sur les variétés d'espèces cultivées (légumières, grandes cultures, ornementales) et sur la qualité des semences met au service des filières ses compétences :

- En assurant la formation des analystes et des analystes seniors dans le cadre du dispositif de reconnaissance des laboratoires d'analyse de la qualité des semences.
- En dispensant des formations sur l'évaluation des variétés.

Formation	Dates	Durée/Tarif	Lieux	Intervenants	Contact
Préparation des techniciens à l'agrément en vue de l'inspection sous contrôle officiel des crucifères	1 ^{er} et 02 février 2023	2 jours Tarif SEMAE	Le Magneraud (17)	Experts SEMAE ANAMSO GEVES (SEV)	Jacques DUPEUBLE 02 41 72 18 54 jacques.dupeuble@semae.fr
Préparation des techniciens à l'agrément en vue de l'inspection sous contrôle officiel des graminées et légumineuses petites graines	05 au 07 avril 2023	3 jours Tarif SEMAE	Erdre en Anjou (49)	Experts SEMAE GEVES (SEV)	Hélène LEMAIRE 02 41 72 18 57 helene.lemaire@semae.fr
Décrire et contrôler la pureté des variétés de colza	Avril et novembre 2023	2 jours Tarif SEMAE	Le Magneraud (17)	GEVES (SEV)	Marie Riant 03 26 04 36 54 marie.riant@semae.fr
Préparation des techniciens à l'agrément en vue de l'inspection sous contrôle officiel des légumineuses grosses graines	10 au 12 mai 2023	3 jours Tarif SEMAE	Les Bois d'Anjou (49)	Experts SEMAE GEVES (SEV)	Hélène LEMAIRE 02 41 72 18 57 helene.lemaire@semae.fr
Décrire et contrôler la pureté des variétés du tournesol	04 et 05 juillet 2023	1,5 jour Tarif SEMAE	Le Magneraud (17)	GEVES (SEV)	Marie Riant 03 26 04 36 54 marie.riant@semae.fr
Décrire et contrôler la pureté des variétés de maïs (lignées et hybrides)	05 et 06 juillet 2023	1 jour Tarif SEMAE	Le Magneraud (17)	GEVES (SEV)	Marie Riant 03 26 04 36 54 marie.riant@semae.fr
Décrire et contrôler la pureté variétale du soja	Août et octobre 2023	2 jours Tarif SEMAE	Cavaillon-Carpentras (84)	GEVES (SEV)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Comment réussir son expérimentation agronomique variétale ?	Décembre 2023	2 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SEV) ASTREDHOR	Marie Riant 03 26 04 36 54 marie.riant@semae.fr
Préparation au certificat "Bases pour l'analyse de semences"	1 ^{ère} session : 05 après-midi au 08 juin 2023 Inscription avant le 5 mai 2023 2 ^{ème} session : 16 après-midi au 19 oct. 2023 Inscription avant le 15 sept. 23	3,5 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Préparation au certificat "Analyste senior de semences"	1 ^{ère} session : 19 au 22 juin matin 2023 Inscription avant le 19 mai 23 2 ^{ème} session : 13 au 16 nov. matin 2023 Inscription avant le 13 oct. 23	3,5 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Pratique des analyses de germination Pois, Féverole/ Céréales/ Maïs/ Tournesol	Dates : 21 juin 2023 – 28 juin 2023 – 11 octobre 2023 – 25 octobre 2023	1 jour Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Pratique des analyses de germination Trèfle-Luzerne/ Tomate/ Allium	Dates : 20 juin 2023 – 27 juin 2023 – 10 octobre 2023 – 24 octobre 2023	1 jour Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Pratique des analyses de germination Ray-Grass/ Fétuque élevée /Betterave /Laitue /Colza	Dates : 19 juin 2023 – 29 juin 2023 – 09 octobre 2023 – 23 octobre 2023	1 jour Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Pratique des analyses de pureté et dénombrement Groupe B : Céréales / Maïs et Sorgho	Dates : 26 juin 2023 – 20 nov. 2023	1 jour Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr

Formation	Dates	Durée/Tarif	Lieux	Intervenants	Contact
Pratique des analyses de pureté et dénombrement Groupe F : Protéagineux & Soja	Date : 21 nov. 2023	1 jour Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Identification des espèces du règlement technique pour les analyses de pureté & dénombrement	1ère session : 12 au 13 juin matin 2023 2ème session : 06 au 07 nov. 2023	1.5 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Pratique des analyses de pathologie sur semences	1ère période : 30 mai au 02 juin 2023 Inscription avant le 14 avril 23 2ème période : 04 au 08 déc. 2023 Inscription avant le 29 spt. 2023	Sur devis programme individualisé	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Bases de phytopathologie	05 au 06 oct. 2023	2 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr

EXAMENS

Examens	Dates	Tarif	Lieux	Intervenants	Contact
Examen en vue du certificat "Bases pour l'analyse de semences"	9 juin 2023 matin 20 oct. 2023 matin	477.00 €	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Fabienne BRUN 02 41 22 58 91 formation.semences@geves.fr
Examen en vue du certificat "Analyse senior de semences"	22-23 juin 2023 16-17 novembre 2023	477.00 €	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Fabienne BRUN 02 41 22 58 91 formation.semences@geves.fr

NOS PUBLICATIONS • ET MATÉRIELS DE RÉFÉRENCE

Collections de référence



Fiches techniques



Kits d'auto contrôle



Plus d'informations sur www.geves.fr

Contact : Inr.semences@geves.fr

Conditions Générales de Vente

Article 1 – Généralités

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les commandes de prestations qui figurent au barème du GEVES (Groupe d'Etudes et de contrôle des Variétés Et des Semences), groupement d'intérêt public régi par la convention constitutive du 17 juillet 1989, ayant fait l'objet d'un arrêté d'approbation en date du 17 juillet 1989 et de la convention constitutive modificative du 17 avril 2014 et dont le siège est situé 25 Rue Georges Morel, CS 90024, 49071 Beaucauzé Cedex.

Le GEVES a pour mission, notamment, de réaliser les études ou analyses :

- de caractérisation et/ou d'identification des variétés ;
- d'épreuve des qualités agronomiques des variétés ;
- de contrôle de l'état physique, physiologique et sanitaire des semences.

Article 2 – Objet et champ d'application

Les études ou analyses réalisées dans le cadre de toute commande le sont conformément aux présentes conditions.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, sauf accord préalable écrit entre le Client et le GEVES. Le GEVES se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente.

Article 3 – Commandes

3-1) Prise de commande

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par l'acceptation des présentes conditions générales de vente par le représentant légal du Client ou toute personne dûment mandatée à cet effet.

Les modalités de fourniture de matériel requises dans le barème doivent être respectées par le Client.

3-2) Modification de la commande

Les termes des commandes transmises au GEVES sont irrévocables pour le Client, sauf acceptation écrite de la part du GEVES. Dans cette hypothèse, le GEVES ne sera plus tenu par les délais convenus au moment de la commande initiale.

3-3) Refus de commande

Dans le cas où un Client passe une commande au GEVES, sans avoir procédé au paiement de commandes précédentes malgré relance de la part du GEVES, le GEVES pourra refuser d'honorer la commande, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Le GEVES se réserve le droit de décliner toute commande pour des raisons justifiées.

Article 4 – Livraison des résultats

4-1) Délais

Les délais de livraison des résultats ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif ; ceux-ci dépendant notamment de l'ordre d'arrivée des commandes, du respect des conditions de préparation des échantillons envoyés par le Client (poids, nombre, emballage par exemple), de l'éventualité de demande de renseignements complémentaires, ou de reprise d'analyse. Des précisions utiles au Client par type de prestation commandée sont disponibles à titre indicatif sur le site du GEVES (www.geves.fr). En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations à l'égard du GEVES.

Le GEVES s'efforcera de respecter les délais convenus avec le Client.

Les retards de livraison de résultats ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande.

4-2) Modalités

La livraison des résultats est effectuée sous forme papier ou par voie électronique.

4-3) Réclamations

Les réclamations sont à faire parvenir au service clients du GEVES dont les références de contact figurent au barème. Le GEVES accuse réception de la réclamation au client, l'analyse et définit un traitement approprié dans les meilleurs délais. Le GEVES informe le plaignant de l'état d'avancement de la réclamation ainsi que des conclusions.

Article 5 – Retour

Sauf indication explicite du Client validée par le service clients du GEVES dont les références figurent sur le barème, aucun matériel soumis à des fins d'analyse ne sera retourné au Client.

Article 6 - Garantie - Responsabilité

6-1) Etendue

Le GEVES fournit une prestation de services. A ce titre, le GEVES est tenu à une obligation de moyens. Il ne pourra être tenu responsable de résultats non satisfaisants du point de vue du Client, pour des causes dont il n'a pas la maîtrise. Il sera amené, le cas échéant, à émettre des réserves sur les résultats.

6-2) Exclusions

Dans le cas où les éléments fournis par le Client ne permettent pas la réalisation de la prestation commandée, le GEVES en informe le Client. Si cette situation persiste, la responsabilité du GEVES ne pourra être recherchée en aucune manière. En particulier, le GEVES ne saurait être responsable de l'échantillonnage (en dehors des prélèvements pour BIO pour lesquels le GEVES est responsable de l'échantillonnage), du prélèvement, du conditionnement et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au Client. En outre, les échantillons reçus au GEVES doivent être en bon état de conservation et ils ne doivent pas présenter de risque identifié pour le personnel du GEVES ou pour l'environnement. Lorsqu'un traitement phytosanitaire a été appliqué, le Client doit en informer le GEVES.

Le Client renonce à tout recours contre le GEVES pour toutes pertes ou tous dommages directs ou indirects résultant des prestations, ou dans le cas où les prestations du GEVES ne conviendraient pas aux fins des utilisations du Client.

Article 7 - Tarif – Prix

Les prix appliqués sont ceux indiqués dans le barème du GEVES, sauf négociation de conditions particulières auprès du GEVES.

Toute commande faite sur la base d'un devis établi par le GEVES ne sera prise en compte qu'après signature du devis, par le représentant légal du Client ou toute personne dûment mandatée à cet effet. Les prix s'entendent hors taxes sur la base des tarifs en vigueur et

seront majorés des taxes de toute nature en vigueur au jour de la facturation

Les montants sont exprimés en euros (€). Les règlements sont effectués en euros.

Les frais de port des échantillons fournis au GEVES pour analyse sont toujours à la charge du Client.

Article 8 - Facturation

Toute commande, même si elle est annulée en cours de réalisation de la prestation, fera l'objet d'une facturation. Des éléments d'identification du Client et des prestations demandées figurent sur les factures. Le service clients du GEVES dont les références figurent au barème peut être contacté en cas de questionnement sur le contenu d'éléments figurant sur la facture.

Article 9 – Paiement

9.1) – Délai

Le délai maximum de paiement est de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

9.2) - Modalités

Les règlements seront effectués :

- par chèque bancaire ou postal ou par virement bancaire ou postal adressé à : GEVES – 25 Rue Georges Morel – CS 90024 – 49071 Beaucauzé cedex- par traite signée et acceptée ou par billet à ordre.

Le GEVES ne consent aucun escompte pour paiement comptant ou à une date antérieure à celle résultant des présentes conditions générales de vente.

9.3) - Retard de paiement

Toute somme non payée à l'échéance par le Client, donnera lieu à l'application de pénalités au taux de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement en application du décret 2012-1115. Ces pénalités sont exigibles de plein droit dès le lendemain de la date d'échéance sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. En outre, le GEVES se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte par jour de retard.

Article 10 – Confidentialité - Droits de propriété

Le GEVES s'engage à garantir la confidentialité des résultats d'analyse, sauf en cas de détection d'un organisme de quarantaine, imposant au GEVES de communiquer immédiatement aux services compétents du ministère chargé de l'agriculture toutes données relatives au matériel dans lequel cet organisme a été identifié.

Cette exception s'applique également à d'autres situations, telle que la détection de présence fortuite d'OGM, si la réglementation en vigueur impose au GEVES de communiquer une information aux services compétents de l'Etat.

Les résultats fournis par le GEVES ne peuvent en aucune façon être modifiés, reproduits ou diffusés de façon même partielle, auprès de tiers, sans l'autorisation préalable du GEVES. Des copies peuvent être obtenues sur demande au service client du GEVES dont les références figurent sur le barème du GEVES.

Article 11 – Données à caractère personnel

Pour tout traitement de données personnelles effectué en relation avec le présent Devis, les Parties se conformeront au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et telles que transposées dans la loi française n°2018-493 du 20 juin 2018.

Chaque Partie déclare et garantit à l'autre Partie qu'elle se conformera strictement au RGPD pour tout traitement de données personnelles effectué en rapport avec le présent Devis.

Les données à caractère personnel collectées et traitées par les Parties dans le cadre de la présente relation contractuelle sont nécessaires à son exécution (base légale). Elles sont conservées pour une durée de 10 ans (durée de conservation) à compter de la date de fin du Devis.

Article 12 – Convention de preuve

Conformément aux articles 1316-1 à 1316-4 du Code civil, les documents sous forme électronique sont admis en tant que preuve au même titre qu'un écrit sur support papier.

Les Parties conviennent expressément que le présent Devis conclu, sous forme électronique et signé de manière dématérialisée, ainsi que les documents s'y rapportant :

- Constituent les originaux des documents ;
- Sont établis et conservés dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ;
- Sont parfaitement valables entre elles. A ce titre, les Parties s'engagent à ne pas contester la validité, l'opposabilité ou la force probante du présent Devis et des documents s'y rapportant sur le fondement de leur conclusion ou transmission par voie électronique ;
- Constituent des preuves littérales au sens des articles 1316-1 à 1316-4 précités du Code civil. Ainsi, le présent Devis conclu par voie électronique est réputé valoir la preuve du contenu du Devis, de l'identité des signataires et de leur consentement aux obligations découlant du Devis.

Article 13 - Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations du GEVES.

Article 14 - Attribution de juridiction

Pour toutes les contestations relatives aux prestations réalisées par le GEVES ainsi que celles relatives à l'interprétation des conditions générales de vente, seront compétentes les juridictions d'Angers.

Article 15 – Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente, ainsi que toute question qu'elles omettraient de traiter, seront régies exclusivement par la loi française.

En apposant sa signature sur le Devis, le Client :

- reconnaît et accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente et que celles-ci s'appliqueront à toutes les commandes ultérieures jusqu'à communication de nouvelles conditions générales de vente,
- reconnaît en avoir pris parfaitement connaissance,
- et renonce à se prévaloir de ses propres conditions d'achat.